

DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 05h49 Dohr: 13h01
Asr: 16h12 Maghreb: 18h40 Isha: 20h03

MÉTÉO

Alger	: 13°	09°
Oran	: 16°	11°
Annaba	: 18°	10°
Béjaïa	: 14°	09°
Tamanrasset:	33°	16°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 27 février 2024 / 17 chaabane 1445 - N° 3494 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - NAMIBIE

M. Boughali rencontre à Windhoek l'ancien président namibien et la vice-présidente de la République

P. 24

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

Amar Belani rappelle les efforts constants de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

P. 24

INTRODUCTION EN BOURSE DU CPA

La première étape a largement atteint ses objectifs (ministère)

P. 6

INAUGURATION DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Un pôle du juste milieu témoignant du rôle civilisationnel de premier plan de l'Algérie

Djamaâ El-Djazaïr, inauguré officiellement dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se veut un pôle du juste milieu qui témoigne du rôle civilisationnel de premier plan avec lequel l'Algérie a renoué. La cérémonie d'inauguration officielle de cet édifice religieux, civilisationnel et scientifique s'est déroulée en présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, qui a accueilli le président de la République à l'entrée de la mosquée, accompagné des ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi. Etaient également présents à la cérémonie, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, ainsi que des membres du Gouvernement, des conseillers du président de la République, de hauts responsables de l'Etat, des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, des imams et des cheikhs de zaouïas. P. 3



ALGÉRIE - MAURITANIE

Poste frontalier "Tindouf-Zouerate".. un grand pas vers la concrétisation de l'intégration africaine (analystes mauritaniens)

P. 24

RENTÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Merabi donne le coup d'envoi de la session février 2024

P. 3

ETATS UNIS

Un médicament efficace pour prévenir des allergies alimentaires, selon une étude

P. 11

SANTÉ

**CONTRACEPTION APRÈS BÉBÉ
Quand la reprendre ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 (ARBITRAGE)

"La VAR utilisée à partir des quarts de finale" (Vice-président de la FAF)

P. 22



ECOLE SUPÉRIEURE ALGÉRIENNE DES AFFAIRES

Tenue du 2^e colloque doctoral jeudi prochain à Alger

P. 17

LOGEMENT PROMOTIONNEL LIBRE

Ouverture des souscriptions à travers 23 wilayas

P. 2

NÂAMA

Le Moudjahid Boukhari Kouider inhumé au cimetière de Sidi Merbouh



Le Moudjahid Boukhari Kouider, décédé dimanche à Mecheria (Nâama) à l'âge de 81 ans, a été inhumé au cimetière de "Sidi Merbouh" de la commune éponyme, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et ayants-droit de la wilaya.

Le défunt Moudjahid Boukhari Kouider avait rejoint, dès son jeune âge, les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN), en 1960 dans la zone 8 de la wilaya V historique, où il avait reçu une formation militaire dans les opérations de fida et à l'usage des armes et des explosifs.

Le défunt avait du courage et un esprit guerrier, ainsi qu'une forte volonté, qui lui ont permis de participer en compagnie de ses frères combattants à des opérations de Fida et d'accrochages avec l'armée coloniale française, en 1961 dans la région de Djebel "M'zi" à Ain Sefra.

Après l'indépendance, il avait rejoint les rangs de l'Armée Nationale Populaire (ANP) où il évolua dans les rangs de la Garde Républicaine, jusqu'à sa retraite.

LOGEMENT PROMOTIONNEL LIBRE

Ouverture des souscriptions à travers 23 wilayas



L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, lundi, l'ouverture de l'opération des souscriptions pour l'acquisition de logements promotionnels libres (LPL) au profit de tous les citoyens à travers le territoire national, et ce au niveau de sites de logements disponibles à travers 23 wilayas.

L'ENPI a précisé sur son site web que les citoyens désirant acquérir un logement promotionnel libre (LPL) peuvent souscrire à cette "opération d'envergure", à compter de ce lundi à 14 heures, via la plateforme numérique dédiée à la vente disponible via ce lien <https://www.enpi.dz>.

Concernant les sites des logements, individuels ou collectifs, proposés selon les lots disponibles, l'ENPI a fait savoir que ces logements se trouvent dans les wilayas suivantes : Adrar, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Blida, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Ouargla, Oran, Bordj, Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tipasa, Aïn Defla et Touggourt.

SALON EQUIP-AUTO ALGERIA 2024

Plus de 400 exposants à la 17^e édition

Plus de 400 exposants sont attendus à la 17^e édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité "Equip Auto Algeria 2024" qui se déroulera du 26 au 29 février en cours au Palais des expositions d'Alger, ont annoncé les organisateurs samedi dans un communiqué.

Selon la même source, 81% des exposants représentent des sociétés et marques étrangères, venues d'une quinzaine de pays, dont la Chine, la Turquie, la Corée du Sud, l'Italie, la Pologne, la Tunisie, les États-Unis, et l'Allemagne.

De plus, plus de 230 exposants sont attendus au niveau du pavillon "Chine", souligne les organisateurs relevant que le nombre des exposants a augmenté lors de cette édition de plus de 100% par rapport à 2023.

MASCARA

16 participants à la 1^{ère} exposition nationale des énergies renouvelables



La première édition de l'exposition nationale des énergies renouvelables a été inaugurée, dimanche à la Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, avec la participation de 16 exposants de plusieurs régions du pays, a-t-on constaté.

Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Organisation nationale des énergies renouvelables et du développement durable, sous le patronage du ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, est marquée par la présence de 16 exposants représentant autant d'entités industrielles et économiques, publiques et privées, opérant dans le créneau des énergies renouvelables et des étudiants porteurs de projets innovants de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, en lien avec ce même créneau, ainsi que des stagiaires des établissements de formation de la wilaya hôte, a-t-on indiqué.

BATNA

Deux personnes décèdent par asphyxie au monoxyde de carbone à Aïn Yagout (Protection civile)



Deux personnes sont décédées par inhalation de monoxyde de carbone dans la commune d'Aïn Yagout (Batna), selon un communiqué publié dimanche par la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile.

Le document précise que les éléments de la Protection civile sont intervenus dimanche, en début de matinée, au village d'Ouled Moumène, dans la commune d'Aïn Yagout (Batna) pour évacuer les corps de deux personnes intoxiquées par du monoxyde de carbone émis par un poêle à bois utilisé pour le chauffage, dans une pièce située à l'intérieur d'un atelier de menuiserie.

MILA

930000 euros d'exportations hors hydrocarbures

La wilaya de Mila a réalisé au cours de l'année 2023 des exportations hors hydrocarbures d'une valeur de près de 930.000 euros, apprend-on de la direction locale du Commerce et de la promotion des exportations.

Ces revenus ont été réalisés à la faveur des exportations de cuirs, de biscuits, de dattes, de légumes, d'escargots, de fils, de boîtes d'emballage, de serviettes en coton ainsi que de dalles de sol et de marbre, a déclaré à l'APS le chef du bureau du commerce extérieur de cette direction, Mouloud Saïyoud, qui a précisé que les deux derniers produits intègrent pour la première fois la liste des produits exportés par la wilaya.

ORAN

Démolition de constructions illicites



Les services de la commune de Sidi Chahmi (Oran) ont procédé, le week end dernier, à la démolition de 10 extensions de constructions anarchiques et illicites à travers cette collectivité locale relevant de la daïra d'Essénia, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya.

Avant l'entame de l'opération de démolition, des mises en demeure ont été adressées à l'ensemble des concernés afin de respecter les textes de loi en vigueur et d'enlever toutes les extensions illégales.

Ces démolitions interviennent en application des instructions de la wilaya visant à éliminer les extensions anarchiques et à freiner les atteintes à la voie publique et autres images hideuses qui affectent l'espace public, selon la même source.

BOUIRA

Deux malfaiteurs écroués



Deux malfaiteurs âgés de 21 et 23 ans, voleurs d'accessoires d'automobiles, originaires d'Alger, ont été arrêtés à Bouira lors d'une opération menée par les services de la police judiciaire de la 4^e sûreté urbaine de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps sécuritaire.

Après accomplissement de toutes les procédures d'enquête, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause qui ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour constitution d'association de malfaiteurs pour commettre des vols, a-t-on ajouté de même source.

FRANCE

Quatre morts dans une avalanche dans le Massif central



Quatre alpinistes sont morts ensevelis dimanche dans une avalanche survenue en France, à 1.600 mètres d'altitude dans le Massif central (centre), a indiqué la préfecture du département du Puy-de-Dôme.

Trois autres personnes ont été légèrement blessées dans cette avalanche survenue vers 13h30 au lieu-dit du Val d'Enfer, dans le massif du Sancy, sur la commune de Mont-Dore, selon la même source.

Les recherches qui ont mobilisé une cinquantaine de secouristes, sont terminées, a-t-on ajouté.

Les victimes participaient à une sortie en skis de randonnée au moment de l'avalanche, selon le quotidien "La Montagne", qui a affirmé que toute la station s'est mobilisée pour retrouver les disparus.

INAUGURATION DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Un pôle du juste milieu témoignant du rôle civilisationnel de premier plan de l'Algérie

Djamaâ El-Djazair, inauguré officiellement dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se veut un pôle du juste milieu qui témoigne du rôle civilisationnel de premier plan avec lequel l'Algérie a renoué.

La cérémonie d'inauguration officielle de cet édifice religieux, civilisationnel et scientifique s'est déroulée en présence du recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, qui a accueilli le président de la République à l'entrée de la mosquée, accompagné des ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi.

Étaient également présents à la cérémonie, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, ainsi que des membres du Gouvernement, des conseillers du président de la République, de hauts responsables de l'Etat, des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, des imams et des cheikhs de zaouïas.

A cette occasion, le président de la République a pris une photo souvenir avec des oulémas, des imams et des cheikhs du monde musulman hôtes de l'Algérie.

Le président de la République a ensuite assisté, au salon d'honneur de Djamaâ El-Djazair, à la projection d'un documentaire sur les différentes installations et structures de cet édifice civilisationnel et religieux.

Le président de la République a, par la suite, visité toutes les structures de la mosquée, à savoir le Musée de la civilisation islamique, le Centre culturel avec sa salle de conférences et sa bibliothèque et l'École supérieure des sciences islamiques "Dar El-Coran" avec ses salles d'études et ses laboratoires.

Au niveau de la bibliothèque, le président de la République a souligné la nécessité pour Djamaâ El-Djazair de contribuer à la consoli-



dation des valeurs de modération et de juste milieu et au bannissement de l'extrémisme et du fanatisme. Il a instruit les responsables de la bibliothèque à l'effet d'adopter des règles claires dans la validation des ouvrages à exposer.

Les livres "ne doivent pas véhiculer de dérivés et d'idées contraires à notre religion, à nos traditions et au juste milieu prôné par nos aïeux et nos cheikhs", a-t-il insisté.

Le président de la République a en outre appelé à enrichir la bibliothèque d'ouvrages de référence dans différentes spécialités scientifiques, mettant l'accent sur l'importance de la formation en finance islamique, en économie et en droit.

Au Centre culturel de Djamaâ El-Djazair, le président de la République a appelé les responsables de cette structure à collaborer avec les différentes institutions de l'Etat pour

l'organisation de conférences et de colloques, au regard des technologies modernes dont elle est dotée.

Au terme de sa visite, le président de la République a accompli la prière du Dohr avec la délégation l'accompagnant, composée de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que des oulémas, des imams, des cheikhs de zaouïas et d'éminentes personnalités intellectuelles et religieuses du monde musulman.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazair a salué la décision du président de la République d'inaugurer officiellement la mosquée après l'achèvement des travaux de construction et d'aménagement de toutes ses installations et structures, mettant en évidence la symbolique du moment choisi pour cette inauguration, à savoir la mi-Chaâbane.

Des oulémas, imams et responsables d'organisations musulmanes internationales ont, dans ce cadre, affirmé que Djamaâ El-Djazair constituait un haut lieu du savoir et du rayonnement religieux et consacrait le rôle civilisationnel de premier plan de l'Algérie dans le monde musulman et son apport à la promotion des valeurs de modération et du juste milieu dans le monde.

Érigé au cœur de la capitale dans la commune de Mohammadia, Djamaâ El-Djazair compte une grande salle de prière de 20.000 m2 pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles.

Il se démarque par ses colonnes octogonales dressées dans la grande salle de prière et décorées de marbre avec des veinures d'un blanc éclatant, son grand mihrab et sa mosaïque ornementale algérienne authentique.

La mosquée compte le plus grand minaret au monde, d'une hauteur de 265 mètres, qui comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques permettant d'observer la baie d'Alger et ses environs, dont 15 abritent un musée dédié à l'histoire de l'Algérie et 10 autres consacrés à un centre de recherches et à des commerces.

Djamaâ El-Djazair abrite aussi l'École nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El Coran", d'une capacité d'accueil de 1.500 places, dédiée aux étudiants algériens et étrangers de post-graduation en sciences islamiques et sciences humaines.

L'école dispose de salles de cours, d'une salle multimédia, d'une salle de conférences et d'un internet.

Djamaâ El-Djazair comprend également d'autres bâtiments, dont un centre culturel doté d'une bibliothèque pouvant contenir jusqu'à un (1) million de livres, outre une piste d'atterrissage pour hélicoptères et un parking à deux niveaux d'une capacité de 4.000 véhicules au sous-sol d'une grande esplanade bordée de nombreux jardins et de bassins.

Un rempart du référent religieux et de la modération (Goudjil)

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a affirmé que Djamaâ El-Djazair inaugurée officiellement, dimanche, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constituait "un rempart du référent religieux et de la modération.

M. Goudjil a indiqué dans un message de félicitations au Président de la République, que Djamaâ El-Djazair "se veut une étape charnière dans le parcours de notre nation (...)

dont s'enorgueillira le peuple algérien musulman", ajoutant que cet édifice religieux et civilisationnel "renforce en nous le sentiment d'appartenance et consolide les liens de fraternité", d'autant qu'il sera "un pôle spirituel et un espace d'éducation en matière de sciences religieuses, mais aussi un incubateur pour les sciences de la Charia et l'innovation".

Cet édifice, poursuit-il, "permettra à l'Algérie de s'ouvrir au monde, consacrant ainsi en elle, le dialogue interculturel

et interreligieux, un dialogue qui rejette l'intolérance, le fanatisme et la discorde mais resserre les rangs de notre unité islamique". M. Goudjil s'est dit convaincu que "l'Algérie et le monde arabo-musulman s'enorgueilleront de cet édifice religieux, civilisationnel et culturel, qui œuvrera à la promotion de la modération, pour s'ériger en rempart du référent religieux contre les tenants de l'ignorance et de l'obscurantisme".

Un édifice islamique imposant et une destination pour les étudiants en quête de savoir du monde entier (APN)

L'Assemblée populaire nationale (APN) a estimé, dimanche, qu'avec l'inauguration de Djamaâ El-Djazair par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le pays s'est doté d'un "édifice islamique imposant qui sera, grâce aux nombreuses structures qu'il abrite, une destination pour les étudiants en quête de savoir du monde entier".

Dans un communiqué rendu public à la suite de l'inauguration de Djamaâ El

Djazair par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'APN a indiqué que cette inauguration "a permis à notre pays de se doter d'un édifice islamique imposant qui sera, grâce aux nombreuses structures qu'il abrite, une destination pour les étudiants en quête de savoir du monde entier", ajoutant qu'elle marque "l'amorce par l'Algérie d'une nouvelle ère pour consacrer son rôle important dans la diffusion des principes de l'Islam modéré qui a, eu,

dans notre pays au fil des temps, d'éminents adeptes".

"L'Algérie, dont la culture s'inspire de l'Islam authentique, est désormais, après l'inauguration de cet édifice religieux, en tête des pays qui veillent à la protection de la pensée islamique" et accordent "une grande importance à la préservation de son identité et de son référent religieux national", ajoute la même source.

Mettant en avant la symbolique du lieu et

du moment choisi pour l'inauguration de cet édifice religieux, l'APN a estimé que cela "se veut un message fort au monde que l'Algérie d'aujourd'hui contribue au rayonnement de la civilisation et œuvre à consolider les liens de fraternité inspirés de notre religion de tolérance, la religion de l'humanité noble fondée sur la modération et le juste milieu, et la diffusion des valeurs humaines, pour un monde de paix où le bien règne".

RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Merabi donne le coup d'envoi de la session février 2024

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a donné, dimanche, à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Bordj El-Bahri (Alger), le coup d'envoi de la rentrée professionnelle session février 2024.

A cette occasion, M. Merabi a fait état de "la mobilisation de tous les moyens" à l'effet de réussir cette rentrée, citant, entre autres, les spécialités, l'encadrement et les places pédagogiques dans les différents types de formation y compris la formation par apprentissage, la formation en présentiel et la formation des personnes aux besoins spécifiques en sus de la formation des bénéficiaires de l'allocation du chômage.

Rappelant les moyens d'encadrement et les structures disponibles au niveau du secteur, le ministre a indiqué qu'en sus des établissements de formation existants, cette rentrée se démarque par la mise en service de 15 établissements de formation dont 4 instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle et 11 centres de formation

professionnelle et d'apprentissage dans plusieurs wilayas du pays.

Le ministre a cité plusieurs nouvelles formations inscrites aux programmes de formation de cette rentrée, dont des spécialités dans la formation qualifiante comme l'aquaculture, l'installation, la maintenance et la réparation des chambres froides commerciales.

Par ailleurs, M. Merabi a mis en avant les efforts du secteur dans le développement des outils de la gestion technique, pédagogique et administrative, à travers l'exploitation optimale de la numérisation en tant qu'outil efficace pour l'accompagnement de la formation des apprenants, la modernisation du contenu pédagogique et la promotion des compétences, et ce, par la mise en service de la plateforme numérique dite "Tasyir" (gestion).

Il a fait état du partenariat avec les différents opérateurs, à travers la signature de 51 accords de partenariat et de coopération ramifiés en accords locaux, visant notamment à renforcer les opportunités de formation par apprentissage

au profit des stagiaires et apprentis. A cette occasion, le ministre a appelé à poursuivre les efforts durant l'année en cours étant, "une année cruciale pour déterminer les indicateurs d'efficacité et réaliser les objectifs tracés" dans le programme de la formation professionnelle, notamment en ce qui concerne la qualité de la formation et le développement des filières d'excellence dans les spécialités prioritaires pour l'économie nationale, dans l'objectif de contribuer au développement durable.

Dans le même contexte, le ministre a exhorté à lier la formation et l'enseignement professionnels au secteur économique, à travers l'intensification des opérations de partenariat avec les différents opérateurs socio-économiques.

M. Merabi a, par ailleurs, révélé que "la mouture du statut relatif au secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, dont la teneur a été actualisée et révisée, a été soumise aux services compétents".

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Le président insiste sur l'importance du rôle de la radio locale à diffuser la culture des droits de l'Homme

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Abdelmadjid Zaalani a souligné, dimanche soir à Sidi Bel Abbès, l'importance du rôle de la radio dans la diffusion de la culture des droits de l'Homme en véhiculant l'information à toutes les couches de la société à travers le pays. Invité à la radio de Sidi Bel Abbès, lors d'un programme spécial, en compagnie du wali Samir Chibani, M. Zaalani a mis l'accent sur l'importance du rôle de la radio nationale au sein des médias, outre le Conseil national des droits de l'Homme, et son accompagnement dans ses missions centrées sur la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Le même responsable a indiqué que "la radio locale représente l'un des principaux moyens du Conseil national des droits de l'Homme, qui cherche à couvrir tous les droits de l'Homme civils, politiques, économiques, sociaux et culturels", notant que "la mission de la radio dans l'introduction et la sensibilisation aux droits de l'Homme est évidente dans la diffusion rapide des droits de l'Homme".

L'information est disponible et facile à capter, car la radio représente le premier compagnon du citoyen pour exprimer ses préoccupations, ainsi que pour valoriser les efforts de l'Etat dans le domaine du développement et promouvoir le patrimoine historique et culturel, a-t-il souligné.

M. Zaalani a ajouté que le Conseil national des droits de l'Homme, composé de toutes les couches de la société, a différents rôles, notamment un rôle de sensibilisation, de suivi, d'observation et de formulation de recommandations, expliquant que parler du domaine des droits de l'Homme ne se fera pas uniquement dans les séminaires et conférences, mais devient une réalité palpable à travers sa présence dans différentes wilayas du pays.

Le même responsable a salué l'importance de ce qui est affirmé dans la Constitution algérienne de 2020 en matière des droits de l'Homme, qui représente une "école des droits de l'Homme", appelant à "la mise en œuvre de tout ce qu'elle affirme, surtout qu'elle comporte des changements profonds dans le domaine des droits de l'Homme en réponse aux accords internationaux ratifiés par l'Algérie".

Au premier jour de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, le président du Conseil national des droits de l'Homme a rendu visite à l'école pour enfants malentendants de Hai El Houria, dans la ville de Sidi Bel Abbès, affiliée à la Direction de l'action sociale et de solidarité, où il a reçu d'amples explications de la part de ses responsables sur les mécanismes de prise en charge de cette catégorie d'enfants pour leur intégration scolaire, professionnelle et familiale. A cette occasion, il a également visité le Centre paramédical de l'enfance de la ville de Sidi Bel Abbès, où il s'est enquis des conditions de prise en charge de cette catégorie, ainsi que l'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer, où il a insisté sur la prise en charge optimale des cancéreux, en leur fournissant les traitements adéquats.

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) présidera, demain lundi, à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbès, les travaux d'une journée d'étude sur "le citoyen et les droits de l'Homme" et tiendra une rencontre avec la société civile.

ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES

Le président du MSP met en avant l'importance de la stabilité politique du pays et l'unité du peuple

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a souligné, dimanche à Bechar, l'importance de la stabilité politique du pays, la cohésion et l'unité du peuple algériens dans la défense de la patrie contre toutes contraintes ou adversités extérieures.

S'exprimant lors d'une rencontre locale des structures de sa formation politique, M. Hassani a indiqué que "la stabilité politique

RESSOURCES EN EAU

L'eau produite par les usines de dessalement approvisionnera les wilayas situées dans un rayon de 150 km (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, dimanche soir à El Tarf, que les wilayas de l'intérieur du pays du pays situées dans un rayon de 150 km à partir des usines de dessalement d'eau de mer, "bénéficieront également de l'eau potable produite par ces unités".

Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse, sur le site de la pose des conduites entre l'unité de dessalement de Koudiat Eddraouche (en cours de réalisation dans la commune de Berrhane) et le réservoir principal de 50.000 m³, en réalisation dans la commune du Lac des Oiseaux, que la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer le long de la bande côtière "vise l'accélération du rythme d'approvisionnement des populations en eau potable, et d'améliorer la sécurité de la fourniture du précieux liquide".

Un enjeu, a souligné M. Derbal, "qui s'est transformé, ces dernières années, en défi international prioritaire".

"La nécessité d'accélérer le rythme des travaux durant le mois sacré de Ramadhan, en optant pour le système du travail continu, en 3 x 8, pour atteindre les objectifs fixés", a été soulignée par le ministre de l'Hydraulique qui a néanmoins jugé "satisfaisants" les travaux actuels.

Il a également souligné, dans le même contexte, que les entreprises en charge de la réalisation de ces projets "disposent des capacités humaines, matérielles et logistiques nécessaires leur permettant d'accélérer le rythme de réalisation afin de livrer



ces projets dans les délais contractuels".

L'usine de Koudiat Eddraouche dont les eaux dessalées seront dirigées vers le réservoir principal de 50.000 m³ situé dans la commune du Lac des Oiseaux, répondra, à terme, aux besoins des habitants des wilayas d'El Tarf, d'Annaba et de Skikda, en plus de neuf communes de la wilaya de

Guelma, selon les explications fournies sur site.

L'usine de Koudiat Eddraouche qui couvre une superficie totale de 11 hectares, est l'une des unités de dessalement les plus importantes en réalisation à travers le pays.

Elle produira 300.000 m³/jour d'eau dessalée.

La récupération des eaux usées, objectif stratégique et critère d'efficacité (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé dimanche à Annaba que la récupération des eaux usées et leur valorisation à travers la couverture des besoins des secteurs économiques représentent un objectif stratégique et un critère d'efficacité.

Après avoir suivi un exposé sur son secteur dans cette wilaya, le ministre a considéré que relever le défi d'affronter le déficit hydrique repose -outre la réhabilitation et le développement des systèmes de mobilisation des ressources en eau et l'amélioration du service public de distribution d'eau potable - sur la récupération et la valorisation des eaux usées à travers leur exploitation pour couvrir les besoins des secteurs économique et agricole".

Lors de l'inspection du projet de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration

des eaux usées d'El Allélick dans la commune d'El Bouni, le ministre a affirmé que la réhabilitation et l'extension de ces stations figurent parmi les priorités du secteur, soulignant que "les travaux engagés dans cette station visent la récupération de près de 85.000 m³ d'eau usées par jour".

M. Derbal a indiqué que les eaux épurées dans cette station serviront à couvrir les besoins du complexe Sider El Hadjar avec un volume de 24.000 m³/jour ainsi que du périmètre d'irrigation Bounamoussa s'étendant sur 1.300 hectares.

Le ministre a exhorté les cadres de son secteur à veiller à multiplier les efforts pour terminer les travaux dans les délais fixés, insistant sur la nécessaire sensibilisation à l'importance stratégique de la récupération des eaux usées pour satisfaire les besoins de diverses activités.

Il a également préconisé de renforcer la cadence des projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de la population de la wilaya, estimant que le ratio actuel d'approvisionnement (1 fois tous les 3 jours) est "inadmissible" au regard des moyens colossaux mobilisés par l'Etat pour améliorer le service public de l'eau.

Le ministre a insisté en outre sur l'impérative maintenance des ouvrages du secteur, la rationalisation de la consommation et la bonne exploitation des diverses ressources, estimant que la station de dessalement de l'eau de mer en cours de réalisation à Koudiat Eddraouche dans la wilaya d'El Tarf qui alimentera quatre wilayas dont Annaba constitue "un projet structurant conçu pour consolider le service d'approvisionnement en eau et prévenir le risque de pénurie".

Le ministre a présidé la mise

en service d'un château d'eau de 10.000 m³ dans la nouvelle ville Benmostefa Benaouada et a suivi un exposé sur les projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau.

Dans la localité de l'Eucalyptus située dans la commune de Berrahal, M. Derbal a inspecté le projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées. A Chaïba dans la commune de Sidi Amar, le ministre a inspecté les travaux de pose de 45 km de canalisations de transfert des eaux de la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiat Eddraouche (El Tarf) vers Annaba ainsi que la réalisation d'un château d'eau (10.000 m³) qui recevra et redistribuera cette eau.

Il a insisté sur place sur la nécessaire accélération des travaux aux différents chantiers pour assurer l'exploitation de la station dans les délais fixés.

TRANSPORTS

Réunion sur les préparatifs en prévision de Ramadhan, du Hadj et de la saison estivale

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, dimanche à Alger, une réunion sur les préparatifs en prévision du mois sacré de Ramadhan, de la saison du Hadj de l'année 2024 et de la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres,

avec la participation des directeurs des transports des wilayas par visioconférence, selon la même source.

Après avoir écouté les intervenants et passé en revue les mesures et procédures prévues en prévision de ces rendez-vous, le ministre a adressé une série d'instructions et d'orientations opérationnelles visant à assurer le bon déroulement de ces

échances. Pour ce faire, le secteur mobilise l'ensemble des moyens matériels et humains au niveau des différents moyens de transport, s'attèle à l'amélioration des services et à la prise en charge optimale des citoyens, d'autant que ces saisons enregistrent une grande affluence sur les moyens de transports et les structures y afférentes, conclut le communiqué.

citoyens", a-t-il précisé en direction de l'assistance composée de militants et sympathisants de sa formation politique au niveau local ainsi que des élus de son parti et des représentants de la société civile locale.

"La stabilité économique est aussi un vecteur permettant l'unification des Algériens autour de tâches précises de développement économique et social du pays, de même qu'un moyen facilitant le renforcement du

front intérieur des Algériens pour défendre leur pays et contribuer ainsi à faire face aux différents défis", a-t-il ajouté.

D'autre part, le président du Mouvement de la société pour la paix a valorisé la position nationale sur la question palestinienne à travers "l'indéfectible soutien de l'Etat et du peuple à la juste cause des peuples dont celle du peuple palestinien frère".

ORAN

Journées d'information sur les forces aériennes

Des journées d'information sur les forces aériennes ont été lancées, lundi au centre d'information territoriale "Chahid Boubernas Mohamed" d'Oran, relevant de la 2^{ème} Région Militaire.

Le Commandant Air de la 2^e Région Militaire, le Général Major D. Abdekrim, a présidé au nom du Chef d'Etat-major des forces aériennes, le Général Major L. Mahmoud, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation de communication de 4 jours, en présence des représentants des autorités civiles et militaires de la wilaya, de la presse et des élèves de certains établissements scolaires.

Le Général Major D. Abdekrim a souligné, dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du plan général de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'exercice 2024, approuvé par le Haut Commandement, que cette manifestation vise à concrétiser la politique de communication de proximité adoptée par l'ANP et à renforcer le lien "armée-nation".

Les journées d'information sur les forces aériennes, selon le Commandant Air de la 2^e RM, visent également à donner à la société civile algérienne un aperçu général sur les forces aériennes et lui permettre de constater le degré de professionnalisme et de compétence



dont jouissent les militaires, outre de s'imprégner des efforts déployés par le Commandement des forces aériennes dans le domaine de la modernisation et du développement, qui ont fait des forces aériennes une arme pionnière qui accomplit les missions de défense attendues d'elles avec efficacité et professionnalisme. Le Commandant de l'Ecole supérieure de l'aviation (Chahid Djebbar Tayeb) de Tatraoui, le Général Major H. Nasreddine a souligné, de son côté, que "les forces aériennes

ouvrent à attirer l'élite parmi les jeunes et les perfectionner à travers un parcours de formation approfondi pour faire d'eux des pilotes hautement qualifiés dans de nombreuses spécialités, armés des valeurs nobles de l'Armée nationale Populaire, dont les plus importantes sont la discipline, l'excellence et la loyauté".

A cette occasion, une exposition a été organisée pour présenter les forces aériennes algériennes et leurs missions, dans le cadre de la défense du pays, et leurs structures affi-

liées, ainsi que les équipements modernes dont elles disposent, en plus de photos des différents types d'avions des forces aériennes.

Une visite a également été organisée au niveau des pavillons de certains établissements et structures affiliés aux forces aériennes, dont celui de la base aérienne de Bousfer, dans la deuxième Région Militaire, l'entreprise de fabrication d'avions de la 2^e RM et l'entreprise de renouvellement des équipements de cette même Région Militaire.

ZONES MONTAGNEUSES DE DJANET

Approbation de la 2^{ème} phase d'étude et classement des monts du Tassili N'Ajjer

La seconde phase d'étude relative au classement et à la délimitation des zones montagneuses dans le Tassili-N'Ajjer, wilaya de Djanet, a été homologuée lors d'une réunion, tenue dimanche à Djanet, par la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant lors de cette rencontre tenue à la salle des conférences au siège de la wilaya, le directeur des grands travaux et d'aménagement du territoire au ministère, Rabah Assid, a souligné que "cette étude s'inscrit au titre de la stratégie nationale d'aménagement du territoire portant classement des zones montagneuses en vue de la programmation du développement en fonction des spécificités de ces régions".

Il a fait état, à ce titre, que "cette étude sera suivie d'une autre et des actions de développement à la faveur de programmes projetés à la satisfaction des populations, l'amélioration de leurs conditions de vie et la réalisation de l'attractivité dans ces espaces". Et d'ajouter: "L'étude traduit l'importance qu'accroissent les pouvoirs publics pour le développement équitable des différents territoires nationaux", sachant, a-t-il dit, que ces espaces montagneux ont été classés au titre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) en tant que zones sensibles aux spécificités de développement social.

Le chargé du projet de classement et délimitation des zones montagneuses au Tassili-N'Ajjer, Amara Farid Naït, a, pour sa part, fait savoir, que la commune de Djanet a été classée de moyenne altitude et celle de Bordj El-Houas en hautes zones montagneuses. "Cette étude cartographique de la région de Djanet aura de positives retombées au travers la projection des études de développement et de valorisation de ces espaces par d'efficaces mécanismes, en plus de l'élaboration, au titre de la prochaine phase, d'un système informatif géographique spécial de la région", a expliqué le même responsable.

L'étude en question cible, au titre de la stratégie de la direction générale d'aménagement et d'attractivité du territoire axée sur une approche participative, les potentialités naturelles et écologiques de la région, la biodiversité, la richesse floristique et faunistique, notamment celle menacée par la disparition, le patrimoine culturel et l'implication des différents acteurs de la wilaya à l'effet d'enrichir cette étude et faire revivifier les zones montagneuses, selon les explications fournies lors de cette réunion.

La première phase de cette étude a permis de répertorier, avec le concours de l'office du parc culturel du Tassili-N'Ajjer (OPCTN) et de la direction locale de la culture et des arts, le patrimoine culturel et matériel de la région, dont les trois Ksour de la ville de Djanet, des trois forts, deux à Djanet et un dans la wilaya d'Illizi.

TIZI OUZOU

Les six meilleurs P/APC de la wilaya récompensés

Les six meilleurs présidents d'Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Tizi-Ouzou ayant consommé à 100% les dotations Budgétaires accordées à leurs communes durant l'exercice 2023 ont été honorés dimanche par la wilaya.

Les présidents des APC de Mekla, Tizi Rached, Iboudrarene, Ifigha, Iferhoune, Timizart, ont été ainsi honorés par le wali Djilali Doumi pour leurs efforts en matière de consommation des budgets et de clôture (au plan comptable) des opérations de développement.

M. Doumi a salué les efforts des six responsables élus et qui se sont traduits par la consommation des crédits financiers (dotation de l'année 2023) et la clôture de l'ensemble des projets accordés à leurs communes, que ce soit au titre des

Plans communaux de développement (PCD) ou du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL).

Dans son allocution à l'occasion, le chef de l'exécutif a annoncé que des dotations budgétaires supplémentaires seront accordées aux communes lauréates d'une compétition locale, initiée par le wali en vue de créer un esprit de compétitivité entre les édiles dans la perspective de booster le développement et améliorer, par ricochet, le cadre de vie des citoyens.

Ce bonus qui sera accordé aux six communes servira pour des projets dans les secteurs de travaux publics (Routes), l'assainissement, l'alimentation en eau potable et la réfection des trottoirs, a-t-il indiqué. Les 67 P/APC de la wilaya ont été

évalués, dans le cadre de cette compétition, sur les dossiers liés à la gestion du programme de soutien au développement (consommation des PCD), l'assainissement de l'ancien programme PCD, des opérations du FGSCL, des projets inscrits sur le budget communal ou de wilaya.

A cela s'ajoutent les constructions scolaires, a précisé M. Doumi.

L'année 2023 a été une année "exceptionnelle en matière de développement par les efforts des élus pour la consommation des crédits, puisque le taux le plus faible en la matière a été de 78%", a-t-il observé. L'année 2024 "sera marquée par un fait plus significatif, celui de l'assainissement de la nomenclature des projets" par les APC, a-t-il fait savoir.

TINDOUF

Plusieurs projets de développement dans la commune d'Oum Lassel (APC)

Plusieurs projets de développement dans différents secteurs d'activité ont été réalisés durant les dernières années dans la commune d'Oum Lassel, dans la wilaya de Tindouf, susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population locale, ont indiqué dimanche des responsables de cette collectivité locale.

Ces opérations, pour lesquelles une enveloppe financière de neuf (9) milliards dinars a été allouée, ont concerné le secteur de l'éducation, qui a été renforcé par un lycée et trois (3)

écoles primaires, en plus d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dont le chantier est en voie d'achèvement, a déclaré à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Mohamed Haidas.

Cette collectivité située à 170 km au nord du chef lieu de wilaya, a également été renforcée d'une polyclinique, d'un abattoir communal, un groupement administratif, et d'une station d'épuration des eaux usées, en plus d'un musée du patrimoine, a ajouté la même source. Dans le but de rapprocher

l'administration du citoyen, une installation administrative de l'assurance sociale a été réalisée dans la commune d'Oum Lassel, alors que les travaux des chantiers d'autres structures sont en cours d'achèvement, a-t-il expliqué.

S'agissant des opérations destinées pour les zones d'ombre, des résultats "remarquables" ont été réalisés notamment, dans les localités de Hassi Khebi et Hassi Mounir, ainsi que à travers les banlieues de la commune, a fait savoir la même source.

CONSTANTINE

Réception de deux centres de transformation électrique "avant fin 2024" (PDG)

Le Président-Directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé dimanche à Constantine que "deux centres de transformation électrique 60-30 et 60-10 kilovolts seront réceptionnés dans la commune d'El Khroub avant fin 2024 pour renforcer l'alimentation de la wilaya en cette énergie vitale".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, M. Adjal a précisé que le premier centre 60-10 KV sera réceptionné au lieu-dit Ain El Bey près de Guetar El Aich et le second 60-30 KV dans la localité d'El Baaraouia de sorte à assurer à terme l'autosuffisance électrique pour la daïra d'El Khroub et la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Selon les explications données sur site, le

taux d'avancement des travaux du centre d'Ain El Bey mobilisant une enveloppe financière de 750 millions DA a atteint pas moins de 72 % tandis que celui du centre d'El Baaraouia qui mobilise un investissement de 750 millions DA a atteint 46 %. Lors de son inspection d'autres projets d'électricité en cours, M. Adjal a révélé la réception "avant fin avril prochain" de l'opération d'aménagement d'injecteur électrique 120 méga-voltampères dans la commune de Didouche Mourad dans une opération anticipée pour assurer une couverture électrique continue et de qualité durant l'été 2024, en attendant la réception du transformateur électrique 220-60 kilovolts dans la même collectivité locale. Avec la mise en service de cet injecteur, le volume d'injection en électri-

cité estimée actuellement à 835 méga-voltampères passera à 955 méga-voltampères, ce qui représente une capacité amplement suffisante pour répondre aux besoins en électricité de la wilaya puisque seuls 40 % en seront consommés. Le P-dg de Sonelgaz a affirmé que Constantine est actuellement une des meilleures wilayas en termes de couverture par les réseaux d'électricité et de gaz avec des taux atteignant 99 % pour l'électricité et 95% pour le gaz naturel.

Il a également ajouté que les zones industrielles et les zones des activités de la wilaya sont alimentées en électricité et 90% des projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique ont été concrétisés, estimant que le groupe Sonelgaz aura ainsi ho-

noré tous les engagements pris en faveur de cette wilaya au cours de la visite effectuée au mois de mai de l'année passée.

Selon le même responsable, les taux de couverture des zones d'ombre de cette wilaya par les deux réseaux d'électricité et de gaz naturel ont atteint respectivement plus de 87% et plus de 96 %. M. Adjal a rappelé que la wilaya de Constantine a bénéficié de la réalisation de 11 projets essentiellement de postes de transformation électrique 220-60 kilovolts et 60,30 kilovolts pour une enveloppe financière dépassant les 23 milliards DA en vue de "résoudre le problème de coupure du courant électrique et d'assurer un service public de qualité, notamment en été".

ENERGIE

Les projets utilisant l'énergie solaire dans les zones enclavées fonctionnent à un rythme appréciable (Commissariat)

Les projets utilisant l'énergie solaire dans diverses régions enclavées du pays fonctionnent à un rythme appréciable, a déclaré, dimanche à Mascara, le directeur de l'Efficacité énergétique au Commissariat aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique Mourad Issiakhem. M. Issiakhem a indiqué à l'APS, en marge de l'Exposition nationale des énergies renouvelables, ouverte dimanche à la Maison de la culture Abi Ras Ennaciri de Mascara, que les projets fonctionnant à l'énergie solaire utilisés dans les régions rurales et enclavées avancent à un rythme appréciable, notant que cette source d'énergie est utilisée au niveau de ces zones d'habitation pour l'alimentation en électricité des réseaux d'éclairage public et dans la production d'électricité dans les établissements scolaires des zones rurales et enclavées.

M. Issiakhem a, d'autre part, fait observer que les cadres du Commissariat aux énergies renouvelables ont effectué, durant ces deux dernières années, des visites dans plus de 40 wilayas, qui leur ont permis de s'enquérir de l'état d'avancement de l'utilisation de l'énergie solaire dans les projets initiés dans ce cadre, où ils ont noté une cadence appréciable dans la concrétisation de cette option.

Le même responsable a indiqué que ces visites s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération signée entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie.

Il a ajouté que le Commissariat aux énergies renouvelables poursuivra ses activités de terrain à travers l'ensemble des wilayas du pays, dans le but de s'enquérir de la cadence de l'utilisation de l'énergie solaire au service du développement dans les zones rurales et enclavées.

Il convient de signaler que 16 exposants prennent part à l'exposition nationale des énergies renouvelables organisée à l'initiative de l'Organisation nationale des énergies renouvelables et du développement durable, sous le haut patronage du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Les participants à cette manifestation représentent des entités économiques opérant dans le domaine des énergies renouvelables des secteurs public et privés de plusieurs régions du pays, outre des étudiants porteurs d'idées et de projets innovants de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara.

DOUANES

Le DG invite les opérateurs économiques à adhérer à la démarche de transition numérique

Le Directeur général des Douanes algériennes, le général major Abdelhafid Bakhoucha a invité, dimanche à Alger, les opérateurs économiques activant dans le commerce international à adhérer à la démarche de transition numérique, à travers l'inscription dans le nouveau système informatisé des Douanes.

L'appel a été lancé lors d'une journée d'information, organisée par la Direction générale des Douanes (DGD) à son siège au profit des opérateurs activant dans la production et l'exportation des appareils électroménagers, en présence de ses cadres, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du Directeur général de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), Zohir Laïche, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de représentants d'organismes et d'organisations activant en matière de promotion du commerce international.

A cette occasion, le général major Bakhoucha a souligné l'importance de l'adhésion des opérateurs économiques, les commissionnaires en douanes et les différents professionnels activant dans le commerce international à la démarche de transition numérique que connaît le secteur", en s'inscrivant dans le nouveau système informatique des douanes.

M. Bakhoucha a estimé, dans ce sens, que le nouveau système informatisé des douanes "est un nouveau jalon dans le processus de

transition numérique mené par les autorités supérieures du pays, et un outil de modernisation de l'activité douanière, voire de promotion de la performance du service public", soulignant que ses services "veillent à ce propos à intensifier les sessions de formation au profit des opérateurs économiques en vue de leur faciliter l'accès". Aussi, le Général-major Bakhoucha a affirmé que ses services s'attaquent à "renforcer et à encourager l'accès des opérateurs économiques aux différentes facilitations douanières visant à réduire les délais et coûts de dédouanement, ainsi qu'aux avantages fiscaux encadrés par les systèmes douaniers économiques en import-export".

De surcroît, le responsable a évoqué l'accompagnement qu'assurent les Douanes algériennes au profit des opérateurs à travers l'ouverture de canaux de communication directs et permanents, l'orientation des exportations, l'écoute des préoccupations et renseignements des opérateurs, en plus de les informer des facilitations douanières octroyées et de l'actualité en matières juridique et réglementaire que cet organe veille à appliquer.

S'agissant de cette journée d'information qui s'inscrit dans le cadre des rencontres "Douanes - opérateurs économiques", placées sous le slogan "Accompagner les entreprises pour soutenir la relance économique", le Général-major Bakhoucha a estimé qu'elle constituait "un espace interactif voire une tribune pour un dialogue ouvert entre tous les secteurs dans l'objectif de renforcer la coopération, de définir les plans d'action conjoints

INTRODUCTION EN BOURSE DU CPA

La première étape a largement atteint ses objectifs (ministère)

La première étape de l'opération d'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA) à travers l'introduction en Bourse, a largement atteint ses objectifs, a indiqué dimanche le ministère des Finances dans un communiqué, relevant un "grand engouement" des investisseurs.

Le point sur cette opération a été fait à l'occasion d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, présidée par le ministre, Laaziz Faïd, et rassemblant les principaux responsables des banques publiques, ainsi que le directeur général de la Bourse d'Alger et le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB), selon la même source.

Selon les informations présentées par le directeur général du CPA sur l'opération d'ouverture du capital de cette banque, "la première étape de cette opération a largement atteint ses objectifs, marquant ainsi une avancée significative dans le processus", précise le communiqué, ajoutant qu'il "a été noté avec satisfaction le grand engouement du segment des investisseurs particuliers".

"Cette forte participation démontre l'intérêt et la confiance manifestés par les investisseurs privés envers cette initiative", commente le ministre dans son communiqué. A cette occasion, M. Faïd a souligné que cette ouverture du capital "représente une opportunité majeure pour renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, favorisant ainsi le développement économique du pays".

"Cette dynamique positive ouvre la voie à des perspectives prometteuses pour le secteur financier et témoigne du potentiel du marché national des capitaux", a ajouté le ministre cité dans le communiqué. Lors de cette réunion,



un volet important a été examiné relatif aux bilans de performance des principales banques publiques, notamment la BADR, la BDL, la CNEP-Banque, le CPA, ainsi que de la Banque de l'habitat (BNH), qui ont présenté leurs résultats et des perspectives de leur évolution.

Cette séance a permis d'évaluer la santé financière de ces institutions, leurs performances et de discuter des défis spécifiques rencontrés et d'explorer des opportunités pour renforcer leur contribution au financement du développement économique du pays, selon le communiqué.

Concernant le mode de gouvernance des banques publiques, les discussions ont gravité autour d'un point majeur, mettant en lumière la nécessité de repenser la gouvernance des banques publiques, conformément aux résultats de l'opération d'éva-

luation entreprise dans ce sens. A ce sujet, le ministre a souligné l'importance de réviser le mode de gouvernance actuel, "caractérisé par le bicéphalisme de gestion", et la nécessité de procéder à des changements et à des ajustements méthodologiques, selon les résultats de l'évaluation en cours, pour optimiser la gestion des banques publiques. La rencontre a permis, également, d'examiner le bilan de l'année 2023 de la COSOB, mettant particulièrement l'accent sur les avancées accomplies par cette institution notamment dans le domaine du financement participatif.

Une attention particulière a été accordée à la mise à jour du cadre réglementaire, notamment la révision du règlement concernant les conditions d'inscription des agents habilités à négocier des valeurs immobilières. "Cette réforme

s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'activité boursière, soulignant l'engagement envers l'adaptation aux évolutions du marché financier et la promotion de pratiques réglementaires innovantes", selon la même source. Un plan d'action du marché a fait, aussi, l'objet d'une présentation, axé sur le renforcement de la gouvernance des sociétés cotées, la promotion de l'éducation financière et la modernisation de l'autorité et des acteurs du marché financier.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre "des efforts du ministère des Finances visant à assurer une gouvernance bancaire robuste et efficace, tout en promouvant des réformes stratégiques pour répondre aux évolutions du secteur financier dans le cadre d'une démarche proactive et transparente", rappelle le communiqué.

pour l'amélioration du climat de l'exportation, mais aussi de parvenir à des mécanismes à même d'accélérer et de simplifier les différentes procédures administratives et logistiques, en coordination avec les partenaires et les acteurs activant en la matière".

Pour sa part, le DG de l'AAPI a considéré que cette rencontre était une plateforme de coopération entre les opérateurs et les autorités leur offrant des avantages, soulignant que l'AAPI octroie toutes les facilitations, notamment à travers sa nouvelle plateforme numérique dédiée à l'investisseur, et la priorité aux projets proposant des solutions innovantes à l'instar des 46 projets enregistrés au niveau de l'Agence dans la filière des appareils électroménagers".

Pour sa part, le président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA) a salué cette initiative étant un espace pour soulever les préoccupations des opérateurs économiques et pour identifier les problèmes susceptibles d'entraver les opérations d'exportation, mais aussi proposer des solutions.

Dans son intervention lors des travaux de cette journée d'information, le directeur de la législation, de la réglementation et des systèmes douaniers à la DGD, Adel Habsa, a présenté un exposé sur les facilitations douanières accordées aux exportateurs à travers leur accompagnement dans toutes les étapes du processus d'exportation.

Le responsable a évoqué la mise en place de cellules d'écoute, d'orientation et d'accompagnement au profit des exportateurs au niveau des services extérieurs des douanes,

ainsi que la création de guichets logistiques unifiés pour se rapprocher d'eux davantage.

Lors de l'accomplissement des procédures douanières, les services des Douanes permettent aux exportateurs d'entamer les procédures de Déclaration douanière d'exportation sans présentation préalable de la marchandise.

Ils offrent également la possibilité de déposer les marchandises destinées à l'exportation aux zones de dépôt et aux dépôts temporaires sous contrôle douanier.

En outre, les exportateurs peuvent enregistrer les déclarations douanières temporaires au moment de l'exportation, dans le cas où leurs dossiers sont incomplets, et peuvent utiliser des carnets d'admission temporaire des marchandises dans le cadre des conventions internationales au moment de l'exportation, et en cas de litige, il est possible de reporter leur traitement pour après l'exportation.

A l'étape de contrôle douanier, la priorité est donnée au traitement des marchandises destinées à l'exportation en effectuant rapidement les opérations de contrôle physique et en les dispensant du contrôle douanier aux bureaux de sortie dans les cas où ces marchandises ont fait l'objet de contrôle aux bureaux internes avec vérification de l'intégrité du scellement. Pour faciliter l'opération d'exportation, un circuit vert a été mis en place pour certains produits, en plus de l'utilisation de scanners pour le contrôle des marchandises à la place du contrôle physique, selon les explications fournies.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses chinoises dans le vert à l'ouverture

Les Bourses chinoises étaient en hausse lundi dans les premiers échanges, dans le sillage de Wall Street dont deux des trois principaux indices ont atteint de nouveaux records.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng prenait 0,09% à 16.741,31 points.

A Shanghai, l'indice composite avançait de 0,08% à 3.007,21 points, tandis que la place de Shenzhen était elle aussi dans le vert, gagnant 0,50% à 1.678,21 points.



La Bourse de Tokyo ouvre en hausse

Après avoir observé un week-end de trois jours au Japon, la Bourse de Tokyo était dans le vert lundi en matinée, soutenue par les petits gains de Wall Street en fin de semaine dernière.

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,54% à 39.309,11 points vers 00H50 GMT, après avoir dépassé jeudi dernier ses précédents

records historiques qui remontaient à décembre 1989.

L'indice élargi Topix prenait 0,63% à 2.677,40 points.

Les indices Dow Jones et S&P 500 à New York ont eux aussi atteint vendredi de nouveaux records, tandis que l'indice Nasdaq a fait une pause, ayant repris son souffle après son envolée de la

séance précédente dans l'euphorie des résultats de Nvidia.

Le yen s'appréciait un peu face au dollar mais restait faible, le billet vert s'échangeant pour 150,41 yens vers 00H45 GMT contre 150,51 yens vendredi à 21H00 GMT. L'euro descendait à 162,72 yens contre 162,87 yens en fin de semaine dernière. Le

cours euro/dollar était quasi inchangé, à raison d'un euro pour 1,0818 dollar contre 1,0821 dollar vendredi à 21H00 GMT. Le pétrole était légèrement dans le rouge.

Vers 00H35 GMT le baril de WTI américain cédait 0,27% à 76,28 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,26% à 81,41 dollars.

ALUMINIUM

L'Américain Alcoa va racheter l'Australien Alumina Limited

Le producteur américain d'aluminium et de bauxite Alcoa a annoncé avoir signé un accord pour acquérir l'Australien Alumina Limited, dans un échange d'actions qui valorise le groupe à 2,2 milliards de dollars, selon des communiqués des entreprises dimanche.

Le groupe de Pittsburgh (Pennsylvanie) va offrir 0,02854 de ses actions pour chaque titre d'Alumina, ce qui représente une prime de 13% sur le cours de clôture vendredi du groupe australien.

Au terme de la transaction qui doit encore être approuvée par les actionnaires, ceux d'Alumina posséderont 31,25% de la nouvelle entité et ceux d'Alcoa en détiendront 69,75%, indique un communiqué d'Alcoa dimanche.

Les deux groupes travaillent déjà ensemble au sein d'Alcoa World Alumina and Chemical (AWAC), une joint-venture détenue à 40% par Alumina, qui extrait du bauxite et produit de l'aluminium.

"Cette acquisition va consolider la position d'Alcoa en tant qu'un des plus importants producteurs de bauxite et d'aluminium au monde avec des actifs de premier plan", affirme le groupe.

GRÈCE

Un record de touristes étrangers en 2023

La Grèce a enregistré en 2023 un record de 32,7 millions de touristes étrangers, selon des chiffres provisoires publiés mercredi par la Banque de Grèce, malgré une canicule prolongée et des incendies dévastateurs durant l'été. L'an dernier, le nombre d'arrivées de touristes étrangers a augmenté de 17,6% par rapport à 2022 et il dépasse le précédent record de 31,3 millions en 2019 après un été 2023 marqué par des incendies qui ont fait au moins 26 morts et entraîné l'évacuation de milliers de personnes, dont de nombreux touristes notamment sur l'île de Rhodes (sud-est).

Les saisons touristiques 2020 et 2021 dans ce pays méditerranéen réputé pour ses îles et ses sites antiques dont l'Acropole d'Athènes avaient été fortement affectées par les restrictions de voyage imposées pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Alors que l'industrie touristique constitue l'un des principaux moteurs de l'économie grecque, la saison 2023 a été marquée par des incendies ravageurs liés à l'un des plus longs épisodes caniculaires qu'a traversés la Grèce.

CHINE

Hausse de plus de 3% des bénéfices des banques commerciales en 2023

Les banques commerciales chinoises ont enregistré une croissance des bénéfices de 3,2% en 2023, selon des données publiées mercredi par le régulateur bancaire. Les bénéfices nets des prêteurs commerciaux ont atteint 2.400 milliards de yuans (environ 338 milliards de dollars), d'après l'Administration nationale de la régulation financière.

Le ratio d'adéquation des fonds propres des prêteurs (à l'exclusion des succursales de banques étrangères) était de 15,06% à la fin du mois de décembre de l'année dernière, soit une augmentation de 0,29 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent qui s'est terminé en septembre de la même année.

Le ratio des prêts non performants des banques commerciales s'est établi à 1,59% à la fin du quatrième trimestre 2023, en baisse de 0,02 point de pourcentage par rapport à la fin du mois de septembre.

Les données indiquent également que les actifs totaux de l'industrie bancaire de la Chine ont atteint 417.300 milliards de yuans à la fin de l'année dernière, en hausse de 9,9% en glissement annuel.

MÉTAL PRÉCIEUX

Les prix de l'or grimperaient de 6 % en 2024 (rapport)

Les prix de l'or devraient grimper cette année en raison de la forte demande des banques centrales et des consommateurs de détail sur les marchés émergents, selon un rapport de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs Research.

Le métal précieux pourrait grimper d'environ 6 % au cours des 12 prochains mois pour atteindre 2 175 dollars l'once, ont affirmé les analystes de

cette banque dans le rapport. Ils ont déclaré que les prix pourraient évoluer dans une fourchette à court terme dans un contexte d'incertitude concernant la politique de la Réserve fédérale américaine en matière de taux d'intérêt.

L'or s'échangeait à 2 036,19 dollars l'once vendredi.

Les achats des banques centrales se sont récemment intensifiés dans un

contexte de tensions géopolitiques croissantes. Entre 2022 et 2023, les banques centrales ont acheté en moyenne 1 060 tonnes d'or, contre 509 tonnes achetées entre 2016 et 2019.

"Nous prévoyons que les achats des banques centrales resteront importants grâce à la diversification des réserves des pays (des marchés émergents) et aux tensions géopolitiques élevées", écrivent les analystes.

JAPON

Exportations plus solides que prévu en janvier mais gros déficit commercial

Les exportations du Japon ont augmenté plus que prévu en janvier (+11,9% sur un an en valeur), sans pour autant empêcher un important déficit commercial sur la période, selon des chiffres officiels publiés mercredi.

Le consensus d'économistes de l'agence Bloomberg s'attendait à une hausse de 9,5% des exportations japonaises le mois der-

nière, après 9,7% en décembre (chiffre révisé). Les expéditions vers la Chine ont notamment bondi (+29,2% sur un an), mais cette très forte hausse s'explique en bonne partie par les congés chinois du Nouvel An lunaire, tombés l'an dernier en janvier. Les exportations nippones vers les Etats-Unis sont aussi restées robustes (+15,6%), comme celles à destination de l'Union euro-

péenne (+13,8%). Les importations du Japon ont reculé pour un dixième mois d'affilée (-9,6% sur un an), continuant de refléter la décreue des prix des hydrocarbures et d'autres matières premières.

Malgré tout, l'archipel nippon a subi en janvier son pire déficit commercial mensuel depuis un an, en valeur nominale: 1.758,3 milliards de yens (10,8 milliards

d'euros au taux de change actuel), alors que le pays avait enregistré un petit excédent commercial le mois précédent.

Car si les exportations du pays ont fortement progressé sur un an en janvier, elles ont chuté de près de 24% sur un mois, beaucoup plus que les importations (-5%), selon les données du ministère nippon des Finances.

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

L'intégration économique de l'Asie-Pacifique "se rapproche" de celle de l'UE

L'intégration économique en Asie-Pacifique "se classe désormais proche" de celle de l'Union européenne (UE) en termes de chaînes de valeur régionales et d'intégration sociale, selon un rapport publié lundi par la Banque asiatique de développement (BAD).

Sur la base de l'indice de coopération et d'intégration régionales de l'Asie-Pacifique, la région montre une intégration comparable à celle de l'UE dans les chaînes de valeur régionales, ainsi que dans l'intégration des personnes et l'intégration sociale, indique le rapport sur l'intégration écono-

mique asiatique 2024. "Les progrès les plus significatifs sont observés dans la dimension de la connectivité numérique et en matière de technologie de l'Asie et du Pacifique, grâce à l'adoption de politiques de transformation numérique par de nombreuses économies, dont le rythme s'est accéléré pendant la pandémie de coronavirus (COVID-19)", indique le rapport.

Selon le compte rendu de la BAD, l'intégration régionale est devenue "un tampon crucial contre les chocs mondiaux" et a contribué à atténuer leurs effets négatifs. Alors que la montée du

protectionnisme et les risques de fragmentation mondiale aggravent les défis économiques, une coopération et des investissements accrus dans la connectivité peuvent renforcer la résilience économique et apporter des avantages mutuels, indique le texte.

"Un dialogue plus étroit et des discussions sur les politiques régionales aideront les économies asiatiques à mieux répondre aux défis et aux risques liés à la vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement et au changement climatique", selon la même source.

ARGENTINE

Le gouvernement Milei décrète une augmentation de 30% du salaire

Le gouvernement argentin du président Milei a décidé d'augmenter de 30% le salaire minimum, a indiqué mardi un porte-parole de la présidence, alors que l'inflation dépasse actuellement les 250% par an et que de plus en plus d'Argentins vivent dans la pauvreté. Face à l'échec des négociations sur le salaire minimum entamées entre le gouvernement, les chambres de commerce

et les syndicats, la présidence a décidé de porter en février le salaire minimum à 180.000 pesos (204 dollars), puis en mars à plus de 202.000 pesos (230 dollars), soit une augmentation totale de 30%.

Selon une étude publiée ce week-end par l'Observatoire de la dette sociale de l'Université catholique d'Argentine (UCA), 57% de la population vit sous le

seuil de pauvreté, soit le chiffre le plus élevé depuis l'établissement de cette mesure privée, il y a 22 ans.

Après l'échec des négociations tripartites, le ministre de l'Economie, Luis Caputo, a indiqué lundi soir que le gouvernement allait décréter l'augmentation du salaire minimum.

SOLIDARITÉ

La coordination sectorielle et l'implication de la société civile pour préserver le caractère social de l'Etat (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Kaouter Krikou a souligné, dimanche à Mostaganem, que la coordination sectorielle et l'implication de la société civile dans diverses opérations de solidarité contribuent à préserver le caractère social de l'Etat, à protéger et à prendre en charge les couches nécessiteuses.

Animant un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Mostaganem, Mme Krikou a déclaré que "la coordination entre les secteurs et l'implication des différentes instances de la société civile, comme l'Observatoire national de la Société civile, le Conseil supérieur de la jeunesse et le Médiateur de la République, tendent vers un seul objectif, celui de préserver le caractère social de l'Etat, de préserver les couches les plus démunies et les prendre en charge". La ministre a ajouté dans le même contexte que "nous aspirons à accorder les aides et les subventions approuvées par l'Etat à ceux qui les méritent". Elle a également exprimé sa satisfaction quant à la fin de l'opération de solidarité pour le mois sacré de Ramadan aux niveaux national et local, en application des instructions du prési-

dent de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Et d'ajouter: "notre action est humanitaire, avant d'être professionnelle". Concernant l'encadrement de restaurants de solidarité et des passants, Mme Krikou a souligné que "le secteur est partenaire et accompagne la société civile dans cet aspect, qui exprime les valeurs et les principes de la société algérienne durant le mois sacré".

Par ailleurs, la ministre a supervisé la signature d'une convention entre le secteur de la solidarité et de l'action sociale et le parc d'attractions et de loisirs "Mostaland", ainsi que deux conventions entre le secteur de la formation professionnelle et l'entreprise Algérie Télécom et la direction du transport de la wilaya.

Ecoutant un exposé sur le secteur au niveau local, Mme Krikou a affirmé que "la wilaya de Mostaganem a réalisé un

bond qualitatif concernant la prise en charge des couches nécessiteuses", soulignant qu'il "n'y a pas de liste d'attente concernant l'indemnité forfaitaire de solidarité et des autres aides".

Plus de 27.000 nécessiteux bénéficient de l'indemnité forfaitaire de solidarité de la wilaya de Mostaganem, dont 6.007 indemnités supplémentaires, consacrées en 2023. A cette occasion, le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a décidé de réserver un édifice au niveau de la commune de Mazaghran et un montant de 7 millions DA pour sa reconversion en école d'enseignement des personnes aux besoins spécifiques, parallèlement à une large opération pour l'acquisition de motos adaptées et des fauteuils roulants en faveur de cette catégorie pour un coût de plus de 10 millions DA.

OUM EL BOUAGHI
Lancement "prochain" de la réalisation de 7 établissements scolaires (direction)

Les travaux de réalisation de sept nouveaux établissements scolaires seront lancés dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi "au cours du premier trimestre 2024", apprend-on dimanche de la direction locale de l'éducation.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de programmation et de suivi à cette direction, Hicham Berahail, a précisé qu'il s'agit, notamment de trois groupes scolaires de 480 places chacun dans la commune d'Ain M'illa et d'un groupe scolaire dans la commune de Henchir Toumghani.

Trois collèges d'enseignement moyen (CEM) de 840 places chacun seront également mis en chantier dans les communes d'Ain Beida, de Sigus et d'Ain Fakroun avec chacun une démission d'une capacité de 300 places, selon la même source.

L'enveloppe financière globale retenue au titre du programme sectoriel 2024 pour ces projets atteint plus de 1,57 milliards DA, a précisé M. Berahail qui a souligné que près de 40 millions DA ont été octroyés à l'étude et le suivi de la réalisation de deux CEM dans les communes d'El Ameria et d'Oum El Bouaghi.

BLIDA
Près de 1.500 bénéficiaires de l'allocation chômage intégrés dans des postes permanents (direction de l'emploi)

Près de 1.500 bénéficiaires de l'allocation chômage, décidée par le président de la République, ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents dans la wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'emploi.

"Sur un total de 43.000 bénéficiaires de l'allocation chômage recrutés à travers la wilaya de Blida, 1.467 ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents", a indiqué le directeur de l'emploi, Essalah Sakri, en marge de la signature d'une convention tripartite entre l'Agence locale de l'emploi, la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels et deux entreprises privées spécialisées en couture et textile.

Le responsable a assuré la poursuite de cette opération, à la suite de l'entrée en activité de plusieurs établissements économiques et industriels après l'obtention d'autorisations d'exploitation exceptionnelles.

"De nombreuses conventions sont en cours de signature en vue du recrutement du plus grand nombre possible de ces personnes (bénéficiaires de l'allocation chômage) dans des postes permanents, après avoir bénéficié d'une formation professionnelle", a-t-il précisé. Cette convention tripartite permettra le recrutement de 140 bénéficiaires de l'allocation chômage dans des emplois directs, au sein des entreprises économiques sises à Larbaa et Zaouia, commune de Beni Tamou, dès la fin de leur période de formation d'une durée de trois mois, a expliqué M. Sakri. Il a, par ailleurs, fait part du recrutement de 12.000 jeunes, suite à l'entrée en service de nombre d'établissements industriels et économiques, durant ces derniers mois. Un fait qui a permis une baisse du taux de chômage à 10,86 % actuellement, contre 11,86 % précédemment, selon lui.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
Saisie d'importantes quantités de farine à Tamanrasset (Douanes)

Les agents des Douanes ont saisi des quantités importantes de farine destinée à la contrebande à Tamanrasset, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande relevant de la Direction régionale des Douanes de Tamanrasset ont déjoué une tentative de contrebande d'une cargaison de 840 sacs de farine d'un poids total de 21 tonnes, qui a été saisie à bord d'un camion", a précisé la même source. "Cette opération consacre les efforts incessants des brigades opérationnelles des Douanes dans la lutte contre la contrebande des produits subventionnés et de large consommation, en vue de préserver la stabilité du marché national et des prix, et d'assurer l'approvisionnement permanent et continu des citoyens en produits de consommation", selon la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite des efforts sur le terrain consentis par les brigades opérationnelles des Douanes, et suite à l'interpellation et à la fouille d'une voiture touristique au niveau d'un barrage sur terrain, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'Inspection des divisions des douanes à Djelfa de la Direction régionale des Douanes de Laghouat, ont saisi 5.340 comprimés psychotropes de type Pregabalin 300 mg. Le moyen de transport utilisé pour la contrebande a également été saisi alors que le contrevenant a été arrêté et déferé devant les juridictions compétentes, a ajouté le communiqué soulignant que "cette opération consacre la vigilance et l'opérationnalité des agents des Douanes algériennes et leur mobilisation totale dans la lutte contre la contrebande et le trafic de drogues et de psychotropes".

ORAN

Préparatifs pour le relogement de 840 familles occupant des bâtisses vétustes à Ras El-Aïn

Le président de l'Assemblée populaire communale (PAPC) d'Oran Amine Alouche a indiqué, dimanche, que les services communaux s'attellent, actuellement à peaufiner les préparatifs relatifs au relogement de pas moins de 840 familles occupant des habitations vétustes dans le quartier populaire de Ras El-Aïn. Le PAPC de la capitale de l'Ouest a précisé, lors de la séance inaugurale des travaux de la session ordinaire de l'exécutif local,

qu'une commission communale chargée du recensement des familles concernées, occupant des bâtisses vétustes sises au niveau de la rue "Jargo" a été installée dans la perspective de leur relogement "prochain" dans des habitations décentes. M. Alouche a précisé que l'opération, en cours de préparation, est la deuxième du genre, après celle organisée à la fin de l'année écoulée, et qui avait profité à pas moins de 1.400 familles du même

quartier. L'élu local a, d'autre part, fait état du lancement, en coordination avec l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI), récemment, d'une vaste opération ciblant la réhabilitation du quartier "Saint-Charles" au centre-ville d'Oran.

Il a ajouté que cette opération sera suivie, dans les prochaines semaines, par deux autres actions similaires devant cibler les quartiers "Bellevue", relevant de la tutelle administrative de la délégation

communale d'El Makkarri, ainsi que le quartier "Ibn Rochd", sis dans la circonscription administrative d'"Es-Seddika", toujours en coordination avec l'OPGI.

Par ailleurs, le PAPC d'Oran a fait état du lancement par la direction de wilaya de l'Urbanisme d'un avis d'appel d'offres international pour la réhabilitation et la rénovation de l'ancien siège de la mairie d'Oran, qui fait partie des monuments historiques protégés de la ville.

MASCARA

Formation qualifiante en faveur de plus de 5.700 bénéficiaires de l'allocation chômage en 2023 (directeur local)

Quelque 5.770 bénéficiaires de l'allocation chômage ont suivi une formation qualifiante en 2023 dans la wilaya de Mascara, a annoncé, dimanche, le directeur de wilaya de la Formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkader Tabti. En marge de la cérémonie d'ouverture de la formation de la session de février, M. Tabti a souligné que "les bénéficiaires de l'allocation chômage ont profité, en 2023, de formations qualifiantes de courte durée au niveau des établissements de formation de la wilaya, et ce dans les spécialités requises par le marché de l'emploi local, à l'instar de ceux liés aux secteurs de l'agriculture, bâtiment, travaux publics, artisanat et hydraulique".

Cette démarche permet aux bénéficiaires de cette allocation d'obtenir des postes permanents à "court terme" au niveau des organismes et entreprises publiques et privées de la wilaya, dans le cadre d'un accord de partenariat conclu depuis deux ans entre la direction précitée et la branche de wilaya de l'Agence na-

tionale de l'emploi, a-t-on ajouté. La même direction recense, actuellement, plus de 1.500 bénéficiaires de l'allocation chômage qui reçoivent une formation qualifiante au niveau des institutions de formation de la wilaya, principalement dans des spécialités des secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'agriculture, du tourisme, des communications et de l'énergie. Sur un autre plan, la direction précitée envisage de signer, prochainement, un certain nombre d'accords de partenariat et de coopération avec des entreprises économiques et des instances publiques, et ce dans le cadre du programme de renforcement de la coopération et de la promotion de la formation, a déclaré M. Tabti.

Il a, en outre, annoncé que le système de formation de la wilaya a été renforcé, lors de la rentrée de la session de février en cours, par l'ouverture de huit nouvelles spécialités, dont "hôtellerie option hébergement", "couture industrielle", "techniques d'utilisation des équipements audiovisuels", "voies et réseaux

divers", "propreté, sécurité et environnement". Les établissements de formation de la wilaya de Mascara, ont accueilli dimanche, à l'occasion de l'ouverture de la session de février pour la rentrée de formation, plus de 7.300 nouveaux stagiaires, dont plus de 1.600 stagiaires dans le cadre de la formation par apprentissage, 920 stagiaires dans le cadre de la formation résidentielle, 30 stagiaires dans le cadre de formations par passerelles et 360 stagiaires orientés vers les cours du soir, en plus de 380 stagiaires dans le cadre des formations initiales qualifiantes.

D'autre part, la nouvelle session a vu l'inscription de 370 femmes au foyer et plus de 1.300 stagiaires inscrits dans des écoles de formation privés, des détenus des pénitenciers et 430 stagiaires en milieu rural, en plus de 500 stagiaires dans le cadre de la formation contractuelle.

Notons que 1.420 bénéficiaires de l'allocation chômage bénéficient de la formation dans différentes spécialités de formation, lors de cette session.

CSJ

Lancement des travaux des réunions des commissions spécialisées dans leur 4^e session

Les travaux de la 4^e session des réunions des commissions spécialisées du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ont débuté, samedi à Alger, pour examiner des questions relatives à cette catégorie et préparer le programme annuel du Conseil.

Ces réunions se sont déroulées en visioconférence, conformément à la politique du Conseil visant à adopter les solutions numériques lors de ses différentes activités et au niveau de ses différents organes. A cette occasion, le rapport d'activités des commissions

pour le mois de janvier et février a été présenté, avec l'examen de questions relatives à la jeunesse, en plus de la proposition d'un programme annuel pour les commissions pour la période 2024-2025 en vue d'élaborer le programme annuel du Conseil.

A cet égard, le vice-président du CSJ, M. Abdelhalim Benbada, a précisé que cette session intervenait «en préparation à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire le 7 et le 8 mars prochains», relevant que l'accent sera porté, durant les réunions des com-

missions spécialisées, sur «la proposition d'un programme annuel pour l'action des commissions pour la période 2024-2025, et ce, avant de le présenter à l'Assemblée générale pour débat et vote».

L'élaboration de ce programme s'appuie sur «la stratégie et la vision du CSJ pour la période 2023-2033, qui comprend 5 principaux axes relatifs aux jeunes, à l'instar du renforcement de la confiance entre les jeunes et l'administration, le réseautage et la coopération internationale».

TANZANIE

Au moins 25 morts dans une collision entre un camion et trois véhicules

Au moins 25 personnes ont été tuées et 21 blessées samedi dans le nord de la Tanzanie dans la collision entre un camion et trois véhicules, a annoncé dimanche la présidente Samia Suluhu Hassan.

La cheffe de l'Etat a "présenté ses condoléances" pour cet "accident qui a fait 25 morts et 21 blessés" samedi soir après que le chauffeur du camion a "perdu le contrôle" de son véhicule sur la route reliant Arusha et Namanga, selon un communiqué de la présidence.

Selon le texte, le camion a heurté trois véhicules, dont un qui transportait des "ressortissants étrangers" qui faisaient du bénévolat dans une école d'Arusha. Dix femmes, 14 hommes et une fillette ont été tués dans l'accident, selon le communiqué. Parmi les personnes mortes,

figurent un Américain, un Sud-Africain et un Kényan, a-t-on souligné. Parmi les personnes blessées, figurent "des ressortissants étrangers originaires du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de Suisse, d'Angleterre et du Mali", poursuit le communiqué.

MEXIQUE

Dix morts dans un accident de la route

Dix personnes ont été tuées samedi dans la collision d'un camion et d'une fourgonnette au Mexique, dans l'Etat de San Luis Potosí (centre-nord), ont annoncé les autorités locales. L'accident, survenu tôt samedi, a coûté la vie à cinq femmes, quatre mi-

neurs et un homme, a indiqué le parquet local dans un communiqué, ajoutant qu'il y avait aussi un certain nombre de blessés.

Les accidents de la circulation ont augmenté fortement ces dernières années au Mexique, passant de 301.678

en 2020 à 377.231 en 2022, selon les derniers chiffres de l'Institut national des statistiques. Dimanche dernier, cinq touristes argentins et un ressortissant mexicain sont morts dans un accident de la route dans l'Etat de Quintana Roo, où se trouvent de hauts

lieux touristiques comme Cozumel et Cancun. Et fin janvier, une collision entre un autocar et un semi-remorque a fait 19 morts et 22 blessés dans l'Etat de Sinaloa, au nord-ouest.

VENEZUELA

Au moins deux morts dans l'effondrement d'une mine illégale

L'effondrement d'une mine illégale dans le sud du Venezuela a fait au moins deux morts, ont indiqué mercredi des responsables gouvernementaux. "Le chiffre officiel que nous avons (...) est qu'il y a deux morts et deux blessés", a indiqué le secrétaire à la sécurité citoyenne du gouvernement de l'Etat de Bolívar, Edgar Colina Reyes. Les blessés ont été

transportés à l'hôpital de la capitale de l'Etat, Ciudad Bolívar, à environ quatre heures de la mine "Bulla loca", où travaillaient quelque 200 personnes, selon les estimations du gouvernement. "Une équipe multidisciplinaire (...), les forces armées nationales bolivariennes, des pompiers de la protection civile et plusieurs agences de sécurité citoyenne,

s'apprêtent à se rendre sur place par voie aérienne et à procéder à une évaluation réelle de la situation sur le terrain", a ajouté le général Colina Reyes. En décembre, au moins douze personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'une mine dans la communauté indigène d'Ikabarú, dans le même Etat.

PAPOUASIE

Trois personnes dont un pilote australien kidnappés

Un pilote d'hélicoptère australien et deux autres personnes ont été enlevés dans les hauts-plateaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée, une région en proie à des violences ces dernières années, a déclaré lundi le chef de la police du pays.

"Nous nous efforçons de résoudre ce problème dès que possible", a déclaré le commissaire David Manning, confirmant la nationa-

lité du pilote et ajoutant que les forces de police ont été déployées. Le pilote et deux autres personnes, qui seraient des employés des télécommunications, ont été emmenés près du mont Sisa, dans la province centrale de Hela.

Le Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée James Marape a déclaré aux médias que "le haut-commissaire australien a été informé" et que la police et les

forces de défense se rendent actuellement dans la zone. Une vague d'enlèvements et de violences tribales dans les hauts-plateaux de Nouvelle-Guinée a fait plusieurs centaines de morts ces dernières années. La semaine dernière, plus de 50 corps ont été retrouvés au bord d'une route principale, à la suite d'affrontements entre clans rivaux. "Je tiens à informer tout le monde que le crime

ne paie pas, il conduit en fin de compte à l'arrestation ou à la mort des criminels, et j'apprécie donc l'aide apportée à la police par les habitants en ce moment même", a déclaré M. Marape. Le commissaire de police David Manning a déclaré ne pas disposer de plus d'éléments pour le moment, mais affirmé qu'à ce stade les agresseurs présumés semblaient n'être "pas de la région".

CHINE

Un séisme de magnitude 5,8 frappe le nord-ouest du pays

Un séisme de magnitude 5,8 a secoué dimanche, le district d'Akqi, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine), selon le Centre

des réseaux sismiques de Chine (CRSC). L'épicentre, d'une profondeur de 11 km, a été localisé à 41,15 degrés de latitude nord et 78,41 degrés de longitude est, a

précisé le CRSC, cité par l'agence Chine nouvelle. La veille, un autre tremblement de terre de 5,3 a été enregistré dans la même région.

JAPON

613 millions d'euros d'aide de plus aux victimes du séisme du Nouvel An

Le Japon va allouer 613 millions d'euros supplémentaires à la reconstruction des zones ravagées par le séisme dévastateur du Nouvel An, a déclaré le Premier ministre Fumio Kishida, portant le montant total à 1,6 milliard d'euros. Le séisme de magnitude 7,5 et ses répliques ont dévasté plusieurs zones de la région d'Ishikawa, sur la côte de la mer du Japon. 241 personnes ont été tuées par la catastrophe, plus de 10.000

habitants sont encore dans des refuges et l'eau est toujours coupée dans certaines localités. La nouvelle aide financière a été annoncée samedi par le Premier ministre au cours d'une visite des zones touchées par le séisme pour évaluer la situation. "Les conditions de vie dans les abris temporaires s'améliorent, mais je garderai à l'esprit que la réalité reste plus dure que jamais", a déclaré M. Kishida aux journalistes dans

la ville de Wajima, la plus durement touchée. Cette visite "a renouvelé la détermination du gouvernement à oeuvrer pour apporter davantage de soutien", a-t-il déclaré.

Les moyens supplémentaires d'environ 100 milliards de yens (613 millions d'euros) devraient être approuvés par le cabinet dans les prochains jours. Il s'agira de la troisième allocation de fonds d'urgence pour la reconstruction après le séisme du Nouvel An, le

montant total étant désormais attendu à plus de 260 milliards de yens (1,6 milliard d'euros). Les derniers fonds sont destinés en partie à financer un système de subventions visant à aider les familles qui élèvent des enfants à reconstruire leurs maisons détruites, a déclaré M. Kishida. Les efforts seront accélérés pour construire des logements temporaires préfabriqués, a indiqué le dirigeant.

ONU

100 millions de dollars consacrés aux crises humanitaires sous-financées

Les Nations Unies ont annoncé mardi qu'elles allouaient 100 millions de dollars pour soutenir les crises humanitaires sous-financées dans sept pays, dont la République démocratique du Congo (RDC) et le Soudan.

Le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations Unies a débloqué 100 millions de dollars pour soutenir les urgences humanitaires sous-financées dans sept pays d'Afrique, des Amériques et du Moyen-Orient, selon le Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths.

Selon l'ONU, la nouvelle allocation est parmi les plus faibles de ces dernières années pour les crises les moins financées au monde. Cela reflète la réduction du financement reçu par le CERF en 2023, le plus bas depuis 2018, et la triste réalité selon laquelle le financement des donateurs ne parvient pas à répondre à la montée en flèche des besoins humanitaires. En 2023, pour venir en aide à 250 millions de personnes touchées par des conflits, des catastrophes naturelles, des maladies et d'autres crises, les besoins de financement mondiaux ont grimpé à 56,7 milliards de dollars – un niveau record.

Mais moins de 40% de ce financement a été reçu, laissant les personnes les plus vulnérables en payer le prix, d'après les Nations Unies. "La nouvelle injection de fonds d'urgence contribuera à maintenir l'aide humanitaire vitale apportée aux personnes confrontées aux pires crises mondiales.

Cela nous rappelle le rôle crucial du CERF à une époque de besoins immenses et de sous-financement chronique des appels humanitaires", a déclaré Griffiths. Les fonds serviront à répondre aux crises au Soudan (20 millions de dollars), en RDC (20 millions de dollars), en Syrie (20 millions de dollars), au Tchad (15 millions de dollars), au Niger (10 millions de dollars), au Liban (9 millions de dollars) et au Honduras (6 millions de dollars).

MADAGASCAR

Saisie de 64 kilos de cocaïne

Plus de 64 kilos de cocaïne ont été interceptés par la police malgache dans un entrepôt à Toamasina, dans l'est de Madagascar, selon les déclarations officielles de la police nationale publiées dimanche.

Cette opération fait suite à des renseignements concernant le trafic de drogue à grande échelle dans la région, avec des plans de distribution à travers la capitale et l'ensemble de l'île, a indiqué la police. L'intervention policière a eu lieu le 19 février, lorsqu'une perquisition dans un entrepôt a permis la découverte de 57 sacs en plastique contenant une substance blanche suspecte.

Les trois individus propriétaires de l'entrepôt ont été arrêtés sur place et transférés à Antananarivo pour être interrogés. Les tests effectués ont confirmé que la substance présente dans l'ensemble des sacs était bel et bien de la cocaïne, a déclaré la police nationale. La cargaison de drogue, évaluée à plus de 4,2 millions de dollars, a été saisie et détruite sur ordre du parquet, en accord avec la législation en vigueur, et les trois suspects ont été placés en détention.

MÉDÉA

Mission médicale de l'association franco-algérienne "Ashifa" à l'EPH

Une mission médicale de l'association de santé franco-algérienne "Ashifa" de Lyon (France) a entamé depuis le 18 février courant des consultations et des interventions en chirurgie orthopédique pour adultes et enfants dans le cadre de la coopération médicale l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de Médéa, a-t-on appris, mercredi, auprès du président de cette association.

Cette mission médicale qui se poursuivra jusqu'au 24 du même mois, est la deuxième organisée depuis le début de l'année 2024, au titre de cette coopération médicale qui remonte à l'année 2019, qui coïncidait avec la déclaration de la pandémie du Covid, a fait savoir le président de "Ashifa", docteur Yahia Mekki, virologue et expert au Centre hospitalo-universitaire de Lyon.

"Le but de la mission consiste en le transfert des techniques modernes de chirurgies, la coopération et la collaboration entre les médecins algériens installés à l'étranger et ceux exerçant dans les différents établissements hospitaliers du pays", a-t-il expliqué.

Le docteur Mekki a rappelé, dans ce contexte, que l'équipe médicale de l'association a pu réaliser, lors de la précédente mission qui a eu lieu du 31 janvier au 4 février, au niveau de l'Hôpital de Médéa, des dizaines d'interventions en chirurgie pédiatrique, neurochirurgie et gynécologie obstétrique, alors que la présente mission médicale est consacrée à la chirurgie orthopédique.

L'association "Ashifa" prévoit une troisième mission médicale à Médéa, du 7 au 9 juin prochain, qui en plus de la neurochirurgie, la gynécologie et la chirurgie pédiatrique va traiter les patients atteints de maladies Uro-viscérales, a-t-il annoncé.

Pas moins de 143 consultations et 48 actes chirurgicaux ont été réalisés à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, au titre de la première mission médicale programmée fin janvier à début février courant, a révélé, pour sa part, le directeur de l'EPH de Médéa, Mohamed Tadjine. Concernant cette deuxième mission médicale, 350 consultations ont été menées par l'équipe médicale de l'association et celle de l'EPH de Médéa, dont 200 consultations en traumatologie pédiatrique, a ajouté Mohamed Tadjine. Par ailleurs, il est comptabilisé, depuis le début de la présente mission médicale, 24 actes chirurgicaux, 20 en chirurgie orthopédique, avec pose d'implants (prothèse de hanche) et 4 actes chirurgicaux en neurochirurgie, a détaillé le même responsable, précisant que d'autres malades seront également opérés dans le cadre de l'actuelle mission médicale.

Outre l'apport en matière d'acquisition de nouvelles techniques de chirurgie, l'organisation de ce type de mission permet de prendre en charge, à titre gracieux, des malades qui attendent, pour certains depuis 5 à 10 ans, pour se faire opérer et leur évite de débours des sommes très élevées pour subir des interventions chirurgicales à l'étranger, a indiqué le directeur de l'EPH de Médéa.

L'association "Ashifa" a fait don à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa d'un lot d'implants (tiges et têtes fémorales, cupules et inserts) qui servent dans la pose de prothèses lors d'actes de chirurgie orthopédique, selon son président.

Durant la pandémie du Covid-19, "Ashifa" avait organisé l'envoi de 650 concentrateurs d'oxygène et autres équipements pour le traitement de personnes affectées par le virus aux divers hôpitaux du pays, a rappelé le docteur Mekki. Il a exprimé le "souhait" de voir la coopération entre médecins algériens établis à l'étranger et ceux qui exercent en Algérie, se "renforcer davantage" et sollicité "le soutien des pouvoirs publics pour permettre à son association de multiplier ce type de mission et de prendre, ainsi, en charge davantage de malades ici en Algérie".

UNIVERSITÉ D'ALGER 1
Rencontre sur "la sensibilisation au don d'organes"

L'université d'Alger 1 (Benyoucef Benkhedda) a organisé, mercredi à la faculté des sciences islamiques (Caroubier-Alger), une rencontre sur "la sensibilisation au don d'organes", et ce en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, consacrée à l'importance de sensibiliser la société algérienne à ce sujet.

Dans ce sillage, le représentant de l'Agence nationale des greffes (ANG), Rabeh Bouletifat a précisé qu'"en dépit de l'arsenal juridique et des moyens médicaux disponibles, le don d'organes n'est pas une pratique très répandue chez les

Algériens, notamment lorsqu'il s'agit d'un prélèvement d'organe sur une personne cliniquement décédée".

Le responsable, également spécialiste en chirurgie générale et greffe d'organes, a recommandé

de consacrer "au moins un prêche du vendredi par mois" pour inciter les citoyens à sauver des malades en faisant un don d'organes.

Intervenant à cette occasion, Pr Said Bouizri a cité nombre de fatwas qui traitent de la greffe et du don d'organes, rappelant que "le Saint Coran et la Sunna autorisent le don". Il a également mis en avant le rôle de la mosquée dans l'orientation de l'opinion publique et convaincre ainsi les citoyens au don d'organes.

SÉTIF

Réception "en mai prochain" la polyclinique de Tizi Nebraham (wilaya)

La polyclinique de la localité Tizi Nebraham relevant de la commune Tala Ifacène à l'extrême nord de Sétif devra être réceptionnée "le mois de mai prochain", ce qui va contribuer à l'amélioration des services sanitaires dans la région, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Les travaux de réalisation de la bâtisse de la polyclinique qui a nécessité un investissement public de 220 millions DA, affichent un taux d'avancement de 96%, alors que le chantier de réalisation de la voirie et réseaux divers (VRD) a atteint un taux d'avancement de l'ordre de 80%, a souligné la même source, précisant que 50 millions du coût global du projet sera réservé à l'équi-

pement de l'infrastructure en moyens et équipements nécessaires.

Une fois réceptionnée, la polyclinique dont le délai de réalisation a été fixé à 17 mois, permettra de promouvoir et d'améliorer les services de santé dans cette région réputée par son caractère montagneux et son relief difficile, a estimé la même source mettant l'accent sur son impact sur l'amélioration de la prise en charge des malades et des conditions de travail des praticiens.

Deux logements d'astreinte sont prévus dans le cadre du projet de réalisation de cette infrastructure sanitaire, a fait savoir la même source qui a précisé que leur réalisation tire à sa fin avec un taux d'avan-

cement de 98%. La wilaya de Sétif a réceptionné récemment 3 polycliniques dans les communes d'El Eulma, de Guellal et d'El Mahdia à l'Est et au sud de Sétif, selon les informations recueillies auprès de la direction locale de la santé.

Sétif dispose d'un Centre hospitalo-universitaire, 5 établissements publics hospitaliers (EPH), et 3 établissements hospitaliers spécialisés (EHS) en réadaptation fonctionnelle, en psychiatrie, et en lutte contre les tumeurs cancéreuses d'une capacité globale de 2.730 lits en plus de 9 établissements publics de santé de proximité (EPSP), 68 polycliniques et 230 salles de soins, entre autres, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Plus de 80 pharmaciens sensibilisés à la lutte contre la fraude dans les prestations de la sécurité sociale (CNAS)

Les sorties sur le terrain visant à sensibiliser les pharmaciens à la lutte contre la fraude dans les prestations de la sécurité sociale, menées par l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) de Tissemsilt, ont touché 85 officines sur 97 recensées à travers la wilaya, a-t-on appris auprès de la CNAS de Tissemsilt.

Le chef de la cellule d'écoute et d'information, Touati Benkhala, a indiqué à l'APS que les sorties sur le terrain menées par des cadres de la sous-direction des prestations, du contrôle médical et de la cellule d'écoute et d'information se poursuivent à travers la wilaya, dans le but d'exhorter les pharmaciens à ne pas garder les cartes Chiffa des assurés sociaux et de les remettre directement, après avoir obtenu leurs médicaments.

Le même responsable a indiqué que cette opération de sensibilisation concerne également les médecins des secteurs public et privé, qui sont appelés à ne pas délivrer d'ordonnances à ceux qui ne les méritent pas, ainsi que les propriétaires des cliniques de chirurgie cardiaque et d'obstétrique contractuels, appelés, quant à eux, à respecter les termes de l'accord qui les lie avec l'agence de wilaya

de la CNAS. Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation sur la lutte contre la fraude dans les prestations de sécurité sociale, qui se poursuit jusqu'au 7 mars prochain,

les personnes qui se présentent au siège de la Caisse dans la wilaya sont sensibilisées sur les conséquences de la fraude, de l'escroquerie et de l'utilisation abusive de la carte de Chiffa,

qui peut conduire à la perte du droit à la couverture sociale et peut aller, dans certains cas, à des amendes financières et à des poursuites judiciaires, a-t-on indiqué.

SIDI BEL ABBES

Renforcer la formation médicale et s'adapter aux nouveautés technologiques (Congrès)

Les participants au 16ème Congrès national de l'enseignement médical continu, dont les travaux ont été ouverts, mercredi à Sidi Bel Abbes, ont mis l'accent sur l'importance de renforcer la formation médicale et de s'adapter aux nouveautés techniques et technologiques en vigueur, en actualisant les connaissances et en coordonnant le travail entre les praticiens.

Le président de la Société algérienne d'allergie et d'immunologie clinique et membre du Conseil de la nation, professeur Douaghi Habib, a souligné l'importance d'acquérir de nouvelles connaissances et de valoriser la formation médicale au niveau national, en organisant des rencontres regroupant différents acteurs du secteur.

L'intervenant a mis l'accent sur l'importance de ces rencontres de formation, qui visent à suivre les évolutions et à sensibiliser les médecins de toutes les spécialités sur la nécessité d'utiliser les nouvelles techniques, de manière à permettre d'améliorer les services de santé et d'offrir une prise en charge optimale aux malades.

Pour sa part, le wali de Sidi Bel Abbes, Samir Chibani, qui a supervisé l'ouverture du Congrès de deux jours, a souligné l'im-

portance des efforts déployés pour entreprendre tout ce qui permettra d'améliorer et de développer la réglementation professionnelle de la médecine en assurant et en encourageant une opération de formation qui a un rapport direct avec la santé du citoyen.

Le wali a rappelé les efforts déployés au niveau local en renforçant le secteur de la Santé par différentes structures, à l'instar de deux établissements publics hospitaliers de Ras El Ma et Tabia, le centre anticancer de Sidi Bel Abbes, ainsi que les projets devant être mis en œuvre à l'avenir, notamment l'établissement hospitalier spécialisé dans les maladies neurologiques et ORL de 60 lits, ainsi que les polycliniques de Zerouala et de Sidi Lahcen. A noter que cette manifestation scientifique est organisée par la Société algérienne d'Allergie et d'Immunologie Clinique, en coopération avec la Direction de la Santé et de la Population, le Centre Hospitalier Universitaire "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbes et l'Université Djillali Liabes, sous la supervision du wali. Elle comprend des ateliers de formation au profit du personnel médical de plusieurs wilayas du pays.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Aggravation de la malnutrition dans la bande de Gaza

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a mis en garde, dimanche, que la malnutrition s'est fortement aggravée dans la bande de Gaza, en proie à une agression sioniste dévastatrice depuis près de cinq mois.

Le PAM a publié sur son compte de la plateforme "X" : "La crise liée à la malnutrition gagne du terrain dans la bande de Gaza, au vu de la situation de détresse liée à la menace de famine".

Il a souligné que "les données récentes montrent une rapide évolution des causes de la malnutrition aiguë" dans l'enclave palestinienne assiégée. L'organisme onusien a indiqué aussi que "les

données provenant du nord de la bande de Gaza montrent que la malnutrition chez les enfants a atteint des niveaux critiques". Le bilan de l'agression génocidaire sioniste, lancée le 7 octobre

2023 contre la bande de Gaza, s'est élevé dimanche à 29.692 martyrs et 69.879 blessés, en majorité des femmes et des enfants, selon le ministère palestinien de la Santé.

CONFLIT AU SOUDAN

"Les Soudanais meurent parce qu'ils n'ont pas accès aux soins de santé de base et aux médicaments" (OMS)

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré, mercredi, que les habitants du Soudan, où les combats se poursuivent depuis la mi-avril dernier, "meurent parce qu'ils n'ont pas pu accéder aux services de santé de base et aux médicaments".

S'exprimant lors d'une conférence de presse, Ghebreyesus a rappelé que plus de 6 millions de personnes au

Soudan ont été déplacées à l'intérieur du pays et près de 2 millions d'autres ont fui vers les pays voisins.

Il s'agit, selon le responsable de l'OMS, du "plus grand déplacement humain au monde". Ghebreyesus a déclaré que "les trois quarts des hôpitaux soudanais ne pouvaient pas fournir de services en raison du conflit et que des Soudanais meurent parce qu'ils ne peuvent pas accéder aux services de

santé de base et aux médicaments". Le responsable onusien a déclaré que son organisation a enregistré 62 attaques contre des centres de santé au Soudan après le début du conflit, et que ces attaques ont fait 38 morts et 45 blessés. Le Soudan est, depuis le 15 avril 2023, le théâtre de violents affrontements entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR) qui a fait plus de 13 000 morts, selon les Nations unies.

Moins de 5% des habitants peuvent s'offrir un repas complet (PAM)

"Moins de 5%" des habitants "peuvent s'offrir un repas complet" au Soudan en raison de la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire due au conflit armé, a indiqué mercredi Eddie Rowe, directeur du Programme alimentaire

mondial (PAM) dans le pays. "C'est un cocktail mortel (...) qui risque de faire plonger des millions de personnes supplémentaires dans le désastre humanitaire", a prévenu M. Rowe à Bruxelles. A travers le Soudan, 18 millions de per-

sonnes sont en insécurité alimentaire aiguë et peuvent à peine être aidées par des humanitaires subissant entraves au déplacement et grave manque de financement, d'après le PAM. "Près de cinq millions de personnes sont au bord du stade de la catastrophe", dernier palier avant la famine, a déclaré M. Rowe. D'après Michael Dunford, le directeur régional du PAM, il est impossible de collecter les "données pour confirmer si le seuil (de la famine) est atteint". Car le PAM ne touche que 10% de ceux dans le besoin avec "de larges pans du pays impossibles d'accès". En

décembre, quand l'Etat d'al-Jazira au sud de Khartoum a été gagné par la guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, le pays a perdu son grenier à grains. "Des milliers de petites exploitations agricoles et même les fermes géantes ont été désertées", a précisé M. Rowe. "A l'approche de la période de soudure" --avant les premières récoltes et alors que les précédentes s'épuisent d'avril à juillet--, la faim va "s'aggraver", a-t-il alerté. Entre pénuries, télécommunications coupées et transactions financières quasiment à l'arrêt, le pays "est au bord de l'effondrement".

NIGERIA

Au moins 72 morts depuis le début de l'année dans une épidémie de fièvre de Lassa

Au moins 72 cas mortels de fièvre de Lassa ont été signalés au Nigeria, depuis le début de cette année, ont annoncé jeudi les autorités de santé publique locales. Selon le dernier rapport du Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC), ces 72 décès font partie d'un total de 411 cas confirmés jusqu'à présent suite à l'épidémie de fièvre hémorragique virale enregistrée dans 21 Etats du pays depuis janvier.

Le NCDC a également précisé que 65% du total des cas confirmés ont été signalés dans les trois Etats d'Ondo, Edo et Bauchi, tandis que 35% ont été recensés dans 18 autres Etats. Par ailleurs, a indiqué l'agence nationale de contrôle des maladies, un total de 2.122 cas suspects ont été enregistrés jusqu'à présent cette année, marquant une diminution significative par rapport aux 8.280 cas suspects enregistrés au cours de la même période en 2023. Selon le rapport du NCDC, deux agents de santé ont également été touchés jusqu'à présent par l'épidémie de fièvre de Lassa dans le pays, tandis que la tranche d'âge prédominante des victimes s'étend entre 21 et 30 ans.

ZIMBABWE

Une campagne de vaccination d'urgence contre la polio

Le Zimbabwe a lancé une campagne d'urgence pour vacciner plus de 4 millions d'enfants contre la polio après que les autorités sanitaires ont détecté des cas causés par une mutation rare, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Le ministère de la Santé du Zimbabwe a déclaré que "des tests de laboratoire sur des échantillons prélevés dans des stations d'épuration de plusieurs zones de la capitale, Harare, à la fin de l'année dernière, ont montré la présence d'un virus de la polio muté". Les équipes de vaccination se déplacent de maison en maison pour distribuer davantage de doses afin de protéger les enfants, tandis que d'autres seront stationnées dans les établissements de santé, ont indiqué les autorités.

Le Zimbabwe vise à déployer plus de 10 millions de nouvelles doses de vaccin, ciblant un peu plus de 4 millions d'enfants de moins de 10 ans, en deux cycles en février et mars. Plus de 95% de cette population doit être vaccinée contre la polio pour stopper de nouvelles épidémies. Le ministre zimbabwéen de la Santé, Douglas Mombeshora, a qualifié la nouvelle détection de poliomyélite de "grave préoccupation", mais souligné qu'il était prêt à réagir rapidement.

APS

YÉMEN

Campagne de vaccination contre la polio pour protéger 1,3 million d'enfants

Environ 1,3 million d'enfants seront vaccinés contre la polio dans le cadre d'une campagne de vaccination lancée dimanche au Yémen avec le soutien de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La campagne de vaccination vise à protéger 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans dans 12 gouvernorats du Yémen, précisent les agences de l'ONU. Cette campagne de vaccination fait suite à une épidémie de poliovirus variant de type 2, qui a jusqu'à présent paralysé 237 enfants à travers le Yémen, selon l'ONU.

"Pour les enfants du Yémen, la vaccination offre une protection indispensable dans l'un des contextes les plus difficiles au monde. Les équipes ont travaillé 24 heures sur 24 pour former les vaccinateurs et s'assurer que les chambres froides, les réfrigérateurs solaires fonctionnent et que les glacières sont en place pour garder le vaccin au frais depuis son arrivée au Yémen jusqu'à ce qu'il atteigne toutes les filles et tous les garçons de moins de 5 ans", a déclaré le représentant de l'UNICEF au Yémen, Peter Hawkins.

"Au Yémen, où les parents sont confrontés à un conflit, à une crise économique et à des infrastructures et services de santé publique extrêmement limités, nous devons améliorer l'accès à la vaccination. Nous devons rendre les choses plus faciles.

Dans cette campagne, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la Santé (yémenite) pour garantir que le vaccin soit apporté aux portes de chaque maison de chaque communauté de ces 12 gouvernorats", a ajouté le représentant de l'OMS au Yémen, Arturo Pesigan. Une deuxième série de campagnes de vaccination contre la polio aura lieu au Yémen après le Ramadan, selon la source.

ETATS UNIS

Un médicament efficace pour prévenir des allergies alimentaires, selon une étude

Le Xoair, un médicament déjà connu et utilisé pour le traitement de l'asthme, est efficace pour prévenir des réactions allergiques liées à plusieurs aliments, révèle une étude publiée dimanche. L'agence américaine du médicament (FDA) a autorisé le 16 fé-

vrier ce traitement pour ce usage spécifique et pour les adultes et les enfants de plus d'un an, à l'heure où les allergies alimentaires préoccupent de plus en plus dans le pays. Les patients impliqués dans l'étude qui ont bénéficié du traitement, tous des enfants allergiques, ont pu constater une croissance importante de leur tolérance à des produits alimentaires comme les cacahuètes, noix, œufs, lait et blé, révèle la publication dans le New England Journal of Medicine. Ces résultats montrent qu'un tel traitement "peut faire baisser de manière importante l'apparition de réactions allergiques sur plusieurs aliments en cas d'exposition accidentelle", a déclaré Robert Wood, le principal auteur de l'étude, dans un communiqué diffusé par Roche.

Le géant pharmaceutique suisse possède le la-

boratoire californien Genentech, à qui la FDA a donné l'autorisation, et co-distribue le Xoair avec Novartis aux Etats-Unis. L'omalizumab, le nom scientifique du Xoair, est un anticorps monoclonal qui permet de bloquer l'action des anticorps à l'origine des réactions allergiques. A l'issue d'une période d'injections régulières sur 16 à 20 semaines, 67% des patients ayant effectivement reçu l'omalizumab ont par exemple toléré une dose de 600 mg de cacahuètes, contre seulement 7% des patients ayant reçu le placebo.

L'étude, financée par le ministère américain de la Santé, a porté sur quelque 177 enfants âgés de 1 à 17 ans.

Si ces résultats sont encourageants, ils ne doivent pas laisser penser que les bénéficiaires pourraient reprendre la consommation des allergènes, insiste la FDA, le

but étant uniquement de réduire la réaction en cas d'ingestion accidentelle.

Le Xoair est considéré comme sûr, les principaux effets secondaires associés étant de la fièvre et une réaction au point d'injection, note-t-elle encore. Autorisé en 2003 contre l'asthme, le Xoair l'a depuis été aussi pour le traitement de l'urticaire chronique spontanée. "Les allergies alimentaires sont un sujet croissant de préoccupation pour la sécurité alimentaire et la santé publique" aux Etats-Unis, peut-on lire sur le site internet de Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). Elles concernent quelque 2% des adultes et "entre 4 et 8%" des enfants aux Etats-Unis. Ces allergies alimentaires sont à l'origine de quelque 30.000 entrées aux urgences et 150 morts chaque année dans le pays, selon les autorités.

CONTRACEPTION APRÈS BÉBÉ Quand la reprendre ?

Après votre accouchement, le mode de contraception ne sera plus forcément le même qu'avant la naissance de bébé. Le choix de votre nouvelle contraception se fait aussi en fonction de l'allaitement et des petits soucis que vous avez pu rencontrer durant la grossesse.

Il n'y a pas de reprise de l'ovulation avant le 21e jour après l'accouchement : une contraception n'est donc pas nécessaire avant ce délai. A l'inverse, à partir du 21e jour, il existe un retour de fertilité. Une contraception devient donc indispensable si vous ne souhaitez pas avoir de naissances rapprochées.

Comme le souligne la Haute autorité de santé : "Le choix de la méthode de contraception en post-partum doit prendre en compte l'allaitement éventuel, les pathologies survenues pendant la grossesse (comme l'hypertension gravidique ou le diabète gestationnel par exemple) et le risque de thrombose veineuse qui est majoré dans les 6 semaines qui suivent l'accouchement".

PILULE, IMPLANT SOUS-CUTANÉ, INJECTION INTRAMUSCULAIRE (PROGESTATIFS)

Chez la femme qui allaite : les progestatifs seuls peuvent être utilisés à partir de 21 jours après l'accouchement.

Chez la femme qui n'allait pas : les progestatifs seuls sont utilisables à partir de 21 jours après l'accouchement.

Plusieurs voies d'administration sont disponibles : pilule microprogestative (au lévonorgestrel ou au désogestrel), implant à l'étonogestrel ou injections d'acétate de médroxyprogesterone (tous les 3 mois). Mais leur indication est limitée aux cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres méthodes contraceptives.

PILULE, ANNEAU VAGINAL, PATCH TRANSDERMATIQUE (ESTROPROGESTATIFS)

Chez la femme qui allaite : les estroprogestatifs ne sont pas recommandés dans les 6 mois suivant l'accouchement.

Chez la femme qui n'allait pas : les estroprogestatifs sont utilisables à partir de 42 jours après l'accouchement en l'absence de contre-indications (principalement d'ordre



thromboembolique veineux ou artériel, hépatique, carcinologique...) et en prenant en compte les facteurs de risque de thrombose.

DISPOSITIFS INTRA-UTÉRINS (DIU) AU CUIVRE ET AU LÉVONORGESTREL (STÉRILETS)

Ils sont utilisables chez la femme à partir de 4 semaines après l'accouchement, qu'elle allaite ou non.

Toutefois, le gynécologue doit avoir évalué et écarté un risque infectieux (il va rechercher une infection à Chlamydia trachomatis et Neisseria gonorrhoeae avant la pose). A noter que certains risques (risque d'expulsion, risque de perforation et de mi-

gration le plus souvent lié à la pose) restent exceptionnels mais sont augmentés chez la femme qui allaite.

DIAPHRAGME, CAPOT CERVICAL, SPERMICIDES

Ils ne doivent pas être utilisés avant 42 jours (6 semaines) après l'accouchement. Si une méthode barrière doit être choisie en post-partum, il faut privilégier le préservatif.

ET LA MÉTHODE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL ?

L'allaitement peut avoir un effet contraceptif jusqu'à 6 mois après l'accouchement

(le risque de grossesse à 6 mois reste inférieur à 2%) si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- allaitement exclusif
- allaitement jour et nuit avec 6 à 10 tétées/jour
- pas plus de 6 heures entre 2 tétées la nuit, pas plus de 4 heures le jour
- absence totale de règles.
- il convient d'utiliser une autre méthode de contraception en cas de retour des règles, de réduction de la fréquence ou de la durée des tétées, d'introduction de l'alimentation au biberon ou dès que le nourrisson atteint l'âge de 6 mois.

Quelle est la meilleure contraception pour moi ? Faites le test !

Pour aider les femmes à choisir "la" méthode de contraception qui leur convient, le Ministère de la Santé a mis en ligne un questionnaire. Instructif. Pilule contraceptive, stérilet au cuivre, stérilet hormonal, implant contraceptif... Les femmes ont aujourd'hui de nombreuses possibilités au rayon des méthodes contraceptives. Mais s'il y a du choix, toutes les méthodes contraceptives ne conviennent (évidemment) pas à toutes les femmes : la pilule impose une certaine rigueur, l'implant contraceptif demande une bonne tolérance aux hormones, l'anneau vaginal exige d'être à l'aise avec son corps...

Pour aider les femmes à se faire une idée quant à leur méthode contraceptive idéale, le Ministère de la Santé a mis en ligne ce jeudi 13 février 2020 un questionnaire destiné à mieux cibler les besoins des patient(e)s. Intitulé "Quelle contraception me convient le mieux ?", celui-ci s'intéresse à la vie sexuelle et affective des patient(e)s ("avez-vous un partenaire actuellement ?"), mais aussi à leur historique médical ("quelles méthodes contraceptives avez-vous déjà essayées ?") et à leurs projets ("à l'avenir, voulez-vous des enfants ?"). Au bout d'une dizaine de questions, le site web classe les différentes méthodes de contraception (sans exclure les méthodes de contraception naturelles ainsi que la stérilisation) des plus adaptées à celles qui sont les moins recommandées - notamment à cause des contre-indications. Pas mal pour préparer une consultation chez le/la gynécologue...

PILULE CONTRACEPTIVE - ELLE NE CONVIENT PAS À TOUT LE MONDE !

En France, d'après le Baromètre Santé 2016, 72 % des femmes recourent à une "méthode médicalisée" pour leur contraception - implant, anneau, patch... Parmi elles, 36,5 % font confiance à la pilule contraceptive : il s'agit du moyen de contraception le plus répandu en France, en particulier chez les femmes de 15 ans à 24 ans. Toutefois, prendre la pilule n'est pas un acte anodin et il existe des contre-indications : les pilules fonctionnent à l'aide de progestatifs seuls (lévonorgestrel, désogestrel) sont ainsi interdites aux femmes ayant subi une phlébite au cours des 6 derniers mois, souffrant d'une pathologie hépatique sévère (cirrhose, par exemple), ou d'un cancer du sein / de l'utérus. Pour les pilules fonctionnant à l'aide d'estroprogestatifs (pilules de 3e génération contenant du désogestrel ou du gestodène, et de 4e génération contenant de la drospirénone), les contre-indications sont plus nombreuses : diabète, tabagisme après l'âge de 35 ans, hypertension artérielle non contrôlée, migraines... La pilule contraceptive ne doit donc pas constituer une méthode de contraception "par défaut" : prenez le temps d'en parler avec votre médecin gynécologue !

CONTRACEPTION Qu'est-ce qui change à 40 ans ?

Pilule, patch, anneau, stérilet... faut-il changer de moyen de contraception sous prétexte qu'on approche de la quarantaine? Et surtout lequel choisir? Réponses au cas par cas.

Si le mode de contraception convient, pourquoi ne pas le garder? La question se pose parce que les risques liés aux hormones augmentent avec le temps. « L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) comme la Haute Autorité de santé (HAS) nous recommandent de réévaluer régulièrement le contraceptif en fonction du profil de chaque patiente, avant et surtout après 40 ans », souligne d'ailleurs le Dr Élisabeth Paganelli, gynécologue. C'est donc la situation de chacune qui détermine s'il faut en changer ou pas.

LE STÉRILET EST SOUVENT ADAPTÉ

C'est la solution adoptée par 35 % des femmes à cet âge, notamment celles qui abandonnent la pilule en raison d'une augmentation de leurs facteurs de risque vasculaires. Il est toutefois à éviter en cas d'infection gynécologique, de malformation utérine ou d'utérus augmenté de volume (fibrome). Le choix entre les deux types de stérilet dépend de leur tolérance. Chacun a ses indications et il faut parfois tâtonner avant de trouver celui qui convient le mieux.



LA PILULE EST SOUVENT MOINS ADAPTÉE

La pilule oestro-progestative augmente le risque de maladie cardiovasculaire, qui est aussi plus important avec l'âge. Elle est donc déconseillée s'il existe d'autres facteurs de risque : tabac, diabète, taux élevé de cholestérol et de triglycérides (graisses sanguines), antécédents de phlébite (caillot dans une veine). Si on souhaite conserver un contraceptif oral, une pilule progestative (sans oestrogènes) peut prendre le relais. A condition, de ne pas souffrir d'insuffisance cardiaque et de ne pas avoir eu de cancer hormono-

dépendant (sein, ovaires). Sinon, rien n'oblige à changer de pilule à 40 ans.

PRUDENCE AVEC LES PATCHS ET LES ANNEAUX

Même si c'est localement (au niveau de la peau pour le patch, du vagin pour l'anneau), ils libèrent des hormones : oestrogènes et progestatif. Leur effet sur l'organisme est donc identique à celui de la pilule. C'est pourquoi ils sont eux aussi déconseillés si les facteurs de risque ont augmenté. Mieux vaut alors se tourner vers un autre mode de contraception.

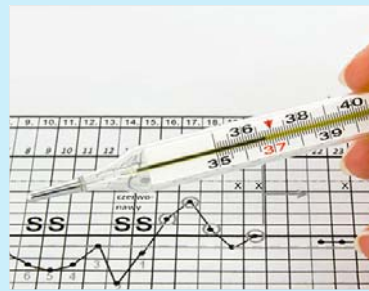
LA STÉRILISATION, AUSSI UNE SOLUTION...

Elle tente certaines femmes qui n'envisagent plus d'avoir d'enfants. Deux méthodes sont disponibles : la ligature des trompes par colioscopie (sous anesthésie générale) ou la pose de l'implant Essure dans les trompes, effectuée sous anesthésie locale. Cette technique a récemment suscité quelques doutes, car certaines femmes ont été victimes d'effets secondaires. Mais, selon les experts désignés par l'ANSM, les complications restent rares et la méthode peut continuer à être proposée.

CONTRACEPTION NATURELLE Un taux d'échec compris entre 17 % et 20 %

Dans un communiqué, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale attire l'attention des jeunes femmes sur la fiabilité très relative des méthodes de contraception naturelles. En France, environ 1 femme sur 10 a recours à une méthode de contraception « naturelle ». Méthode Ogino, méthode du retrait, méthode des températures... Principalement basées sur une observation du cycle menstruel, ces techniques ancestrales reviennent surtout en force chez les plus jeunes.

Problème : dans un communiqué publié ce 22 février 2018, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNGM) alerte sur la fiabilité très relative de ces méthodes contraceptives « natu-



relles ». Selon les experts, ces techniques auraient en réalité un taux d'échec compris entre 17 % et 20 %. Les experts n'hésitent pas à qualifier de « leures » ces méthodes qui « nous font revenir très en arrière ». Explication : « Il n'est pas toujours simple de repérer la période d'ovulation. La femme n'est pas un « robot » et ne fonctionne pas toujours comme un métronome ».

PRENDRE LA PILULE, UN « ACTE CONTRAIGNANT » VERS 19-20 ANS

Pourquoi les jeunes filles sont-elles si attirées par ces méthodes de contraception « naturelles » ? La FNGM propose une hypothèse : « on s'aperçoit que les jeunes femmes prennent une contraception orale

vers 15 - 16 ans, puis vers 19 - 20 ans, étudiantes, pas de vie de couple, une sexualité plus ou moins épisodique, elles s'arrêtent de prendre la pilule qui à leurs yeux n'est plus considérée comme quelque chose de facilitant mais plutôt comme un acte contraignant ».

« Il est donc important de rappeler aux jeunes femmes qu'il existe d'autres méthodes contraceptives que la pilule, les gynécologues sont à l'écoute de ces jeunes femmes qui désirent une vraie sécurité et une amélioration de leur confort de vie. Nous pouvons alors leur proposer si attirées par ces méthodes de contraception « naturelles », le patch contraceptif ou encore le nexplanon, ou le DIU au cuivre ou hormonal... » Message reçu !

Les femmes sous pilule ont un hypothalamus plus petit

Les contraceptifs oraux auraient un impact sur le volume cérébral des femmes et plus particulièrement sur l'hypothalamus, la partie du cerveau qui contrôle la température du corps et le système nerveux central. Des chercheurs du Collège de médecine Albert Einstein, à New-York (Etats-Unis) ont découvert que les femmes prenant des contraceptifs oraux avaient un volume d'hypothalamus significativement plus faible que les femmes ne prenant pas la pilule. Cette première étude devrait motiver une enquête plus approfondie sur les effets des contraceptifs oraux sur la structure du cerveau et leur impact potentiel sur la fonction cérébrale, soulignent les auteurs qui l'ont présentée aujourd'hui lors du congrès annuel de la Société radiologique d'Amérique du Nord.



A QUOI SERT L'HYPOTHALAMUS ?

L'hypothalamus est une zone du cerveau qui produit des hormones et aide à réguler certaines fonctions essentielles, comme la température corporelle, l'appétit, la libido, les

cycles de sommeil et la fréquence cardiaque. Elle joue aussi sur l'humeur. Pour cette étude, les chercheurs ont recruté 50 femmes dont la moitié étaient sous contraceptif oral. Toutes ont passé un IRM du cerveau, ce qui a permis

de montrer que le volume de l'hypothalamus était plus petit. Toutefois, l'étude n'a trouvé aucune corrélation entre le volume de cette partie du cerveau et les performances cognitives.

CÉDÉAO

Levée des sanctions financières et économiques contre la Guinée

La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a annoncé dimanche lever les sanctions financières et économiques contre la Guinée, imposées après le changement anticonstitutionnel de gouvernement dans ce pays.

Dans un communiqué publié dimanche, la Cédéao a déclaré "lever les sanctions financières et économiques à l'encontre de la République de Guinée". Elle a décidé aussi de "lever les restrictions sur le recrutement des citoyens de la République du Mali pour des postes au sein des institutions de la Cédéao".

En Guinée, la Cédéao avait interdit les transactions financières avec ses institutions membres un

an après l'arrivée au pouvoir du colonel Mamadi Doumbouya, en septembre 2021. Cette annonce intervient au lendemain de la décision de la Cédéao de lever une partie des sanctions contre le Niger, à l'issue d'un sommet extraordinaire à Abuja.

Ainsi, les frontières et l'espace aérien nigérien seront rouverts, les transactions financières entre les pays de la Cédéao et le Niger de nouveau autorisées, et les avoirs de

l'Etat nigérien dégelés, "pour des raisons humanitaires", selon le président de la Commission de l'organisation régionale, Omar Aliou Touray. La Cédéao avait convoqué samedi un nouveau sommet extraordinaire afin de discuter de "la politique, la paix et la sécurité dans la République du Niger", a-t-elle annoncé la veille dans un communiqué, ainsi que "les récents développements dans la région".

MAROC

Une association appelle à assainir la situation des droits humains dans le pays

La Coordination d'Europe de soutien aux prisonniers politiques et d'opinion au Maroc a appelé le Makhzen à assainir au plus vite la situation des droits de l'homme dans le pays. La coordination a qualifié dans un communiqué de "très surprenant" le fait que le Maroc prenne les commandes du Conseil des droits de l'homme onusien, alors qu'"année après année, il est accusé par ce même Conseil de violations des droits humains". Il est ainsi indiqué dans le communiqué que "lors du dernier examen périodique universel (EPU) du Maroc réalisé en avril 2023, Rabat est pointé du doigt pour des pratiques de torture et de mauvais traitements, le refoulement indu d'un demandeur d'asile, pour

la non-indépendance de l'institution judiciaire du pouvoir exécutif et procès non équitables". Il est épinglé aussi, selon la même source, pour "l'utilisation de la cybersurveillance contre les journalistes et les défenseurs des droits humains, les arrestations, harcèlements judiciaires et emprisonnements de journalistes indépendants, d'activistes et de politiciens en raison de leurs écrits et de leurs travaux critiques, sur la base d'accusations montées de toutes pièces, et des atteintes à la liberté d'association". Ces accusations ont par ailleurs été documentées, souligne le communiqué, sur plusieurs dossiers, par plusieurs groupes de travail relevant de l'ONU, notamment le Groupe de travail

contre la détention arbitraire, le Groupe de travail sur les disparitions forcées, le Comité contre la torture et la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits humains. La coordination mentionne dans son document que "le Maroc a accepté 232 des 306 recommandations de l'EPU qu'il a reçues, cela indique, lit-on, qu'il est resté sourd à 74 de ces recommandations, ce qui est considérable". La plupart de ces recommandations n'ont pas été mises en œuvre et le bilan du Maroc sur ces questions reste très préoccupant", note la même source, citant Mena Rights Group. Il apparaît donc "très surprenant", pour le comité, que "le Maroc, dans ces conditions, ait pu être élu à la présidence du Conseil

des droits de l'homme". Et cela "risque d'entraver la bonne marche de ses travaux et son efficacité dans la défense des droits humains de par le monde". C'est pourquoi, conclut le communiqué, "il nous semble opportun et indispensable que le Maroc mette en œuvre rapidement l'ensemble des recommandations qui lui ont été faites. Il lui appartient d'assainir au plus vite la situation des droits humains dans le pays, sur les différents points soulevés par les instances de l'ONU et notamment en libérant tous les journalistes et prisonniers politiques et d'opinion actuellement emprisonnés avant l'ouverture de la cinquante-cinquième session du Conseil, qui se tiendra à Genève à partir du 26 février".

LIBYE

Evacuation des principaux groupes armés de la capitale

Les différents groupes armés déployés à Tripoli pour y assurer la sécurité vont devoir quitter la capitale libyenne, laissant la place aux forces régulières, a annoncé mercredi le ministre de l'Intérieur. "Après un mois de concertation, nous sommes parvenus à un accord avec les groupes de sécurité afin qu'ils quittent complètement

la capitale prochainement. Il n'y aura plus que des agents de police urbaine, de police-secours (interventions urgentes, ndlr) et ceux chargés des enquêtes criminelles", a affirmé Imad Trabelsi, ministre de l'Intérieur du gouvernement d'unité nationale. "Dorénavant, leur place est dans leurs QG. Nous aurons recours à ces groupes uni-

quement dans des circonstances exceptionnelles pour des missions précises", a expliqué M. Trabelsi, affirmant que les chefs de ces groupes "ont tous fait preuve de compréhension". "Après Tripoli, ce sera le tour des autres villes où il n'y aura plus de barrages ni de présence de ces groupes" sur la voie publique, a-t-il assuré.

BURKINA FASO

Au moins 15 morts dans une attaque contre une église

Au moins 15 personnes ont été tuées dimanche dans une attaque criminelle contre une église dans la province du Seno au Burkina Faso, a annoncé l'église catholique

dans un communiqué. "(...) Nous portons à votre connaissance l'attaque criminelle dont a été victime la communauté catholique d'Essakane-Village ce

jour 25 février 2024 alors qu'elle était réunie pour la prière du dimanche", a écrit Mgr Laurent B. Dabiré, l'évêque de Dori dans un communiqué. Le bilan provisoire fait état

de 15 morts, dont 12 ont trouvé la mort sur place et trois autres sont décédés à l'hôpital des suites de leurs blessures, ainsi que de deux blessés, selon la même source.

NIGER

13 criminels et terroristes arrêtés par l'armée

Les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger ont arrêté treize criminels et terroristes, jeudi et vendredi, lors d'une opération menée dans plusieurs villages du département de Téra, dans la région de Tillabéry (ouest), a indiqué dimanche l'armée.

Il s'agit de 13 criminels parmi lesquels des terroristes, leurs

complices ainsi que des voleurs de bétail", qui ont été appréhendés par des unités des FDS au cours de patrouilles dans les villages de Bafalé, Konam, Talcho, Tondia et Libiri, a précisé l'armée. Ces villages sont situés au niveau de la région des "trois frontières" (Niger-Mali-Burkina Faso), dans l'extrême sud-ouest du pays. Considérée

comme un repaire de groupes terroristes agissant dans les trois pays, la région de Tillabéry est le théâtre depuis 2017 d'actions sanglantes de ces groupes liés à Al-Qaïda et à l'organisation auto-proclamée "Etat islamique" (EI/Daech). Elle est placée sous état d'urgence.

APS

SÉNÉGAL

Ouverture du dialogue national sur la date de la présidentielle

Un dialogue national, convoqué par le président sénégalais Macky Sall, s'ouvre lundi à Diambiadiou, ville située à une trentaine de kilomètres du centre-ville de Dakar, pour déterminer la date de la prochaine élection présidentielle.

En faisant cette annonce jeudi dernier lors d'une entrevue avec la presse locale, M. Sall a expliqué que les partis politiques, les candidats à la présidentielle, c'est-à-dire les 19 retenus et les 74 recalés, les organisations de la société civile étaient tous conviés au dialogue national.

La rencontre durera deux jours, a-t-il précisé, soulignant qu'"au vu de la simplicité de l'ordre du jour, ce délai pourrait être respecté, si les participants mettent en avant l'intérêt supérieur de la nation et aient en tête que lui-même ne prendra pas part au scrutin".

En réaction à la convocation de M. Sall, la coalition Benno Bokk Yaakaar (majorité présidentielle) a déclaré qu'elle apportait "tout son appui au chef de l'Etat pour la tenue et la réussite parfaite du dialogue politique", selon une déclaration lue samedi à Dakar par l'ancien président de l'Assemblée, Moustapha Niassé, lors d'une conférence de presse.

Le scrutin présidentiel pour désigner le successeur de Macky Sall devait avoir lieu le 25 février 2024. Saisi d'une proposition du bureau de l'Assemblée nationale, le président Sall a stoppé le processus le 3 février en abrogeant le décret convoquant le corps électoral.

Deux jours après, le Parlement a validé une loi fixant la présidentielle au 15 décembre 2024 tout en prorogeant le mandat de Sall jusqu'à l'installation de son successeur. Le 15 février, le Conseil constitutionnel a annulé les décisions prises par le président Sall et l'Assemblée nationale tout en appelant à la tenue du scrutin dans les meilleurs délais.

SOUDAN DU SUD

8 blessés dans l'incendie d'un dépôt de munitions

Au moins huit personnes ont été blessées dans l'incendie qui a ravagé un dépôt de munitions des Forces de défense populaires du Soudan du Sud (SSPDF), ont rapporté dimanche des médias locaux citant des responsables sécuritaires.

Le porte-parole des forces armées Lul Ruai Koang a confirmé dimanche que l'incendie, qui s'est déclaré samedi à minuit, avait détruit le dépôt de munitions de la caserne de Giada à Juba, la capitale du Soudan du Sud. L'incendie aurait été provoqué par la chaleur, selon les mêmes sources.

"Au cours des trois derniers jours, il a fait très chaud à Juba, avec des températures avoisinant les 40 C. Certains de nos systèmes d'armes et certaines de nos cartouches supportent mal des températures très élevées", a indiqué M. Koang aux journalistes à Juba. Il a déclaré qu'un certain nombre de munitions, dont notamment des missiles, avaient été détruits dans l'incendie.

"Il n'y a pas eu de combats. C'était juste une explosion. Rien d'autre. Le dépôt a dû prendre feu à cause d'un temps extrêmement chaud", a souligné M. Koang.

AFRIQUE DU SUD

Neuf sympathisants de l'ANC périssent dans un accident de car

Neuf sympathisants du parti au pouvoir en Afrique du Sud ont péri dimanche matin dans l'accident d'un autocar qui les ramenait dans leur province après avoir assisté samedi au lancement de la campagne électorale de l'ANC (Congrès national africain), a-t-on indiqué de source policière. Selon les autorités, 70 personnes se trouvaient à bord du car lorsque celui-ci est sorti de la route et s'est retourné, près de la ville de Paulpietersburg (Est). Huit passagers sont morts sur le coup et un neuvième a succombé à ses blessures à l'hôpital, selon la police. Des dizaines de passagers ont été blessés, certains grièvement.

Les victimes faisaient partie des dizaines de milliers de personnes venues assister samedi au meeting de lancement de campagne de l'ANC, en présence du président Cyril Ramaphosa, dans un stade de football de Durban (Est).

Nombre des supporters avaient rallié la grande ville portuaire à bord d'autocars affrétés par le parti, une pratique courante en Afrique du Sud.

L'accident est survenu dimanche à l'aube alors que le bus faisait route vers la province de Mpumalanga, dans le nord-est du pays. Plus de 27 millions d'électeurs inscrits, sur une population de 62 millions d'habitants, sont appelés à se rendre aux urnes le 29 mai pour renouveler leur Parlement, qui désignera le prochain président.

APS

PALESTINE

Dénonçant le génocide à Gaza, un soldat américain décède après s'être immolé par le feu à Washington

Un militaire américain qui s'est grièvement blessé en tentant de s'immoler par le feu dimanche devant l'ambassade de l'entité sioniste à Washington pour protester contre l'agression en cours contre le peuple palestinien à Gaza, est décédé lundi, rapportent des médias.

Des images apparemment diffusées en direct par ce dernier sur la plateforme de streaming Twitch, montre cet homme, en tenue militaire, déclarer qu'il "ne sera pas complice d'un génocide" à Gaza, et s'asperger de liquide, ont rapporté les médias américains. Il tente en

suite de s'immoler par le feu en criant "Free Palestine!" (Libérez la Palestine!), jusqu'à ce qu'il tombe au sol, d'après la même source. Les premiers rapports des médias américains indiquaient que son état était critique et qu'il y avait un risque imminent pour sa vie, avant de confir-

mer plus tard son décès à l'hôpital. Cet incident n'est pas sans précédent: en décembre dernier, un manifestant portant un drapeau palestinien s'était également immolé par le feu devant le consulat sioniste en Géorgie, subissant de graves blessures, rappelle-t-on.

Gaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 29782 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 29.782 martyrs et 70.043 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué lundi le ministère palestinien de la Santé. Selon la même source,

l'armée de l'occupation sioniste a commis 10 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 90 martyrs et 164 blessés.

Le ministère palestinien de la Santé a également indiqué qu'un

certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Shtayyeh annonce remettre "par écrit" la démission de son gouvernement au président Abbas (Wafa)

Le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, a annoncé qu'il allait "remettre par écrit" lundi la démission de son gouvernement au président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a rapporté l'agence de presse Wafa. "J'ai mis la démission du gouvernement à la disposition de M. le président Mahmoud Abbas, mardi dernier et aujourd'hui (lundi) je la soumetts par écrit". Le chef du gouvernement palestinien a expliqué, lors de l'ouverture de la session gouvernementale lundi dans la ville de Ramallah que cette décision "intervient à la lumière des développements politiques, sécuritaires et économiques liés à l'agression

contre notre peuple dans la bande de Gaza, et l'escalade sans précédent en Cisjordanie, y compris dans la ville d'El-Qods". Et d'ajouter: "Cela vient à la lumière de ce à quoi notre peuple, notre cause palestinienne et notre système politique sont confrontés: une attaque féroce et sans précédent, un génocide, des tentatives de déplacement forcé, la famine à Gaza, l'intensification du colonialisme, le terrorisme des colonisateurs et les violences répétées, les invasions de camps et de villages à El-Qods et en Cisjordanie, ainsi qu'un étranglement financier sans précédent, et les tentatives de liquider l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés

(UNRWA)...". "Nous resterons en confrontation avec l'occupation et l'Autorité nationale continuera à lutter pour établir l'Etat sur les terres de la Palestine, contre sa volonté", a ajouté M. Shtayyeh.

Pour le Premier ministre palestinien, "la prochaine étape et ses défis nécessitent de nouveaux arrangements gouvernementaux et politiques qui prennent en compte la nouvelle réalité dans la bande de Gaza, les pourparlers d'unité nationale et le besoin urgent d'un consensus inter-palestinien, basé notamment sur l'unité des rangs". Et de préciser: "C'est pour cette raison que je mets la démission du gouvernement à la disposition de Monsieur le Président".

SYRIE

14 ramasseurs de truffes tués dans l'explosion d'une mine de Daech

Au moins 14 ramasseurs de truffes ont été tués dimanche dans l'explosion d'une mine du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/El) dans une zone désertique du nord de la Syrie, a annoncé l'agence officielle syrienne Sana.

Quatorze citoyens ont été tués et huit autres blessés lors de l'explosion d'une mine antipersonnel laissée par les terroristes de l'EI alors qu'ils ramassaient

des truffes dans le désert de la province de Raqa", selon l'agence. Le désert syrien est réputé pour produire certaines des meilleures truffes du monde.

En 2023, plusieurs centaines de personnes, pour la plupart des civils, ont été tuées en ramassant des truffes des sables, lors d'attaques des terroristes de Daech dans le désert ou dans des explosions de mines.

précisé le ministère. Les attaques de drones se sont récemment intensifiées dans nord de la Syrie, en particulier dans le gouvernorat d'Idleb (nord-ouest).

L'armée syrienne a détruit dimanche sept drones armés dans les gouvernorats de Hama et d'Idleb, a déclaré le ministère syrien de la Défense, dans un communiqué. Les

drones, déclenchés par des terroristes, ont été envoyés pour détruire des positions militaires ainsi que des villages et des villes dans les gouvernorats d'Idleb et de Hama, a

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Réunion privée sur la situation en Afghanistan

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira lundi, pour une séance privée sur la situation en Afghanistan, au cours de laquelle, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, devrait faire un exposé. Cette réunion est organisée conformément à la résolution 2721 du 29 décembre 2023, qui, entre autres, demande au Sec-

rétaire général de nommer un Envoyé spécial pour l'Afghanistan en consultation avec un large éventail de parties prenantes. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a convoqué la deuxième réunion des envoyés et représentants spéciaux sur l'Afghanistan les 18 et 19 février à Doha, au Qatar. Des représentants de 25 pays et de plusieurs organisations régionales ont

participé à la conférence, à laquelle ont également assisté des représentants de la société civile afghane et des groupes de femmes. Les membres du Conseil s'intéresseront probablement à l'évaluation par Mme DiCarlo de la deuxième conférence de Doha. Ils pourraient également vouloir en savoir plus sur l'avancement des consultations concernant la nomination d'un envoyé spécial des Nations

unies, y compris sur le calendrier possible. Les membres du Conseil devraient bientôt commencer à négocier le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), qui expire le 17 mars. Avant cela, le Conseil de sécurité de l'ONU, tiendra sa réunion trimestrielle régulière sur l'Afghanistan au début du mois de mars.

RUSSIE

Le vote anticipé pour l'élection présidentielle commence dans les régions de l'Extrême-Orient

Le vote anticipé pour l'élection présidentielle russe a commencé dans les régions de l'Extrême-Orient, ont rapporté dimanche les médias locaux. Cité par l'agence de presse russe TASS, Igor Chamraev, vice-président de la commission électorale régionale du Kamtchatka, a déclaré qu'environ 30.000 personnes au Kamtchatka pourraient voter de manière anticipée.

Il s'agit notamment d'éleveurs de rennes, d'employés des stations météorologiques, de gardiens de phare et de membres des services des avant-postes isolés. Le Conseil de la Fédération de Russie a fixé l'élection présidentielle au 17 mars. La Commission électorale centrale du pays a décidé d'étendre la période de vote à trois jours, du 15 au 17 mars.

En Yakoutie, le vote anticipé dans les zones difficiles d'accès et reculées devrait concerner 129.000 électeurs. Le ministère russe des Situations d'urgence a informé ses employés des itinéraires prévus pour assurer la sécurité des membres de la commission.

Dans le territoire de Khabarovsk, le vote anticipé a été organisé pour les habitants des zones difficiles d'accès, les travailleurs postés, les travailleurs des industries du bois et des mines et les employés des stations météorologiques, entre autres.

Plus de 4.000 électeurs des régions éloignées et difficiles d'accès participeront au vote anticipé en Tchoukotka. Le président de la commission électorale du district autonome de Tchoukotka, Nikolai Gontcharov, a déclaré que les membres des commissions électorales des circonscriptions se rendraient sur place en hélicoptère et en véhicules tout-terrain.

POLOGNE

Les fermiers bloquent un important passage frontalier avec l'Allemagne

Les agriculteurs polonais ont commencé à bloquer dimanche un important poste frontalier avec l'Allemagne, à Slubice, pour protester contre des régulations européennes et les importations des produits hors-UE qu'ils jugent non conformes aux normes européennes.

"Le blocage a bien commencé à 13h00 (12H00 GMT), les deux voies de l'autoroute A2 sont coupées", a déclaré Ewa Murmylo, porte-parole de la police locale. Les fermiers avaient prévu initialement 25 jours de blocage mais après des entretiens avec la population locale, des hommes d'affaires et des transporteurs, ils ont décidé de "débloquer le passage probablement demain", lundi, a précisé Dariusz Wrobel, un des organisateurs du mouvement. "Cela dépend des choses qu'on ne peut pas prévoir", a-t-il dit, à la veille du conseil des ministres de l'Agriculture des pays de l'UE, lundi à Bruxelles. "Il faut qu'on se mette à nous prendre au sérieux", a lancé M. Wrobel.

"Nous protestons contre le Pacte vert européen, il faut maîtriser enfin les importations des produits agro-alimentaires en provenance des pays hors UE, et il faut qu'on prenne soin de la production agricole dans l'UE", a-t-il précisé. Selon lui, les agriculteurs polonais "s'identifient" avec l'ensemble du mouvement de protestation de fermiers à travers le continent. Des protestations d'agriculteurs se déroulent depuis plusieurs semaines en Pologne, les fermiers bloquant des routes à travers le pays.

BÉLARUS

Le taux de participation aux élections législatives et locales dépasse 72% (Commission)

Le taux final de participation aux élections législatives et locales tenues dimanche en Bélarus a dépassé 70%, a annoncé lundi le président de la Commission électorale centrale, Igor Karpenko. "Le taux de participation dans la république a été de 72,98%", a-t-il indiqué. Au cours du jour de vote unique, le premier de l'histoire du pays, les Biélorusses sont venus dans 5.411 bureaux pour élire pour cinq ans 110 députés de la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale et 12.514 députés des conseils locaux. Les sièges étaient brigués respectivement par 263 et 18.802 candidats. Plus de 6,9 millions de personnes figuraient sur les listes électorales.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES Pr Ahmed Djebbar évoque à Alger l'apport des mathématiques à la langue arabe et aux pratiques culturelles

Le professeur Ahmed Djebbar, spécialiste en histoire des mathématiques, a animé dimanche à Alger, une conférence sur l'apport des mathématiques à la langue arabe et aux pratiques culturelles, appelant à introduire les mathématiques dans tous les autres domaines pour résoudre les problèmes posés.

Organisée à l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (Usthb), par l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST), la conférence intitulée "Les mathématiques au service de la langue arabe" a évoqué essentiellement les contributions des savants des pays d'Islam, les mathématiciens notamment, à la langue et aux domaines du savoir et de la science.

Membre de l'académie, le professeur Djebbar, a présenté un aperçu historique sur les périodes entre le VIIIe et XVIIe siècles, ayant marqué les mathématiques dans les pays d'Islam notamment en Irak et Egypte. Devant un auditoire d'universitaires, le chercheur en histoire des mathématiques, s'est étalé également sur l'analyse combinatoire qui a contribué, a-t-il dit, à répondre à des problèmes posés par des linguistes et des grammairiens" grâce



aux contributions du lexicographe Khalil Ibn Ahmed (718-795) et Ibn Al Majdi (1359-1447).

Revenant sur les différentes tentatives, à caractère combinatoire, pour répondre à des questions liées notamment à la lexicographie arabe, Ahmed Djebbar a relevé les contributions de Khalil Ibn Ahmed, à travers notamment sa théorie combinatoire mise au service dans le domaine littéraire notamment la poésie. Dans le

domaine religieux, le conférencier a fait savoir que "les mathématiques étaient au service du hadith et des pratiques culturelles", en apportant des réponses à des problèmes posés dans la pratique quotidienne de l'Islam.

Etayant ses dires, l'orateur a expliqué que des érudits avaient utilisé les mathématiques pour résoudre des problématiques d'ordre religieux posés par les fidèles, en citant pour exemple le dénombrement

des prières oubliées. L'universitaire a évoqué, d'autre part, l'apport des mathématiques dans la résolution de problèmes posés dans d'autres domaines comme la philosophie et la science du Hadith. En plus du recteur de l'Usthb, Djamel-Eddine Akrèche, ont assisté à la conférence le président de l'Académie algérienne des sciences et des technologies, Mohamed Hichem Kara aux côtés d'universitaires et d'étudiants.

MILA

Un concours de dessin sur les murs des écoles primaires (association)

La première édition d'un concours de dessin sur les murs des écoles primaires sera organisé à Mila du 2 au 6 mars prochain avec la participation de 70 artistes sous l'intitulé du "grand concours arabe de dessin de fresques", a indiqué dimanche le président de l'association des fêtes de la wilaya de Mila, initiatrice de la manifestation.

Dans une conférence de presse animée dans un hôtel du chef-lieu de wilaya, Imad Cherir a précisé que l'association a reçu 150 demandes de participation à cette manifestation qui verra l'organisation d'une exposition des œuvres des participants, d'ateliers de formation au dessin et de conférences.

Sur ce total de candidats, 70 issus de plusieurs wilayas du pays ont été retenus pour remporter les trois premières places de ce concours placé sous le slogan "par mon art, je participe à l'édification de ma patrie", selon la même source qui a assuré que 11 artistes de la Tunisie, de l'Irak et de la Palestine seront présents en tant qu'invités d'honneur.

Les œuvres à thématique pédagogique seront peintes sur les murs de 60 écoles primaires, a précisé Imad Cherir, affirmant qu'un jury composé d'enseignants en arts plastiques assurera l'évaluation des dessins.

Un grand fresque intitulée "la Palestine dans le cœur de l'Algérie" sera peinte au centre-ville de Mila dans le cadre de ce concours, selon la même source qui a assuré que l'objectif est de rapprocher au public les activités artistiques souvent confinées dans les salles et au travers du choix des écoles, d'inciter les jeunes générations à s'intéresser aux arts plastiques et l'activité culturelle.

APS

ORAN

Restauration de trois objets d'art protégés au musée "Ahmed Zabana"

Une première opération de restauration de trois objets d'art a été effectuée au niveau du Musée national public "Ahmed Zabana", dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel matériel que recèle cet établissement muséal, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette structure culturelle. La première pièce concerne une porte en bois, qui remonte à la période du Bey Hocine, considérée comme l'une des dernières portes d'Oran datant de l'époque ottomane.

Cette pièce, qui bénéficie d'une opération de restauration et considérée comme un chef d'œuvre, se trouve au "Palais du Bey", sis dans l'ancien quartier de "Sidi El Houari", a déclaré à l'APS le chef de service de la division communication de cet établissement, Leila Boutaleb.

La deuxième pièce concerne un coffre et la troisième une

chaise, les deux remontant au 19ème siècle, et sont conservés parmi les collections muséales au niveau de la division "Ethnographie" au musée "Ahmed Zabana", a-t-elle dit, soulignant que l'opération de restauration de ces pièces vise à sauvegarder ce patrimoine culturel matériel au musée.

Une équipe constituée de spécialistes en restauration du patrimoine matériel de Tebessa, Sidi Bel Abbes et Djelfa ont réalisé cette opération, outre la contribution de deux attachés de sauvegarde au musée "Ahmed Zabana", ayant bénéficié d'une formation dans le domaine avant d'entamer la restauration de ces objets d'art, a expliqué le chargé de la supervision des travaux de restauration, Khelifa Daifi.

La restauration du coffre, de la chaise et de la porte d'une hauteur de 2,62 mètres, fabriquée à



base de bois et de bronze, est réalisée selon les techniques usitées en la matière et en conformité avec la loi 04/98 relative à la protection du patrimoine nationale, ainsi que les archives internationales, de sauvegarde et de restauration

des objets d'art, selon ce spécialiste, qui possède un savoir faire dans la restauration de plusieurs bâtisses et œuvres patrimoniales au niveau d'Alger et autres. Dans le cadre de la protection de ce patrimoine culturel

matériel, l'équipe de maintenance relevant du musée "Ahmed Zabana", de concert avec l'école régionale des Beaux-arts d'Oran, ont procédé à l'entretien de tableaux d'arts de grand format exposés dans ce musée.

La commune d'Oran se désiste de 6 salles de cinéma au profit du secteur de la Culture (Assemblée)

Les membres de l'Assemblée populaire communale d'Oran ont approuvé, dimanche, une délibération portant désistement de six (6) salles de projection cinématographiques au profit du Domaine national en confiant leur gestion au secteur de la Culture, a appris l'APS.

Il s'agit des salles "Es-Saâda", "El-Feth", "Le Maghreb", "El-Hoggar", "Murdjadjou" et "Marhaba".

Le désistement faisant suite à une délibération émise par la commission culturelle, des affaires sociales et des sports, stipulant que la commune d'Oran se désiste des dites salles de cinéma au profit du

Domaine national, tout en confiant leur gestion au secteur de la Culture, a été approuvé lors de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée pour l'année 2024, tenue dimanche au siège de la commune.

Le président de la commission culturelle, des affaires sociales et des sports, Abderrahim Belabbes a indiqué que le procès-verbal des délibérations a été préparé sur la base d'une correspondance conjointe des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Culture et des Arts et des Finances, stipulant que la commune se désiste des salles de cinéma au profit du Do-

maine national et en confiant la gestion au ministère de la Culture des Arts, qui possède les qualifications techniques et humaines lui permettant de mieux les gérer.

Le même interlocuteur a souligné que le recensement des salles de cinéma, ayant fait l'objet d'un désistement, a été effectué par une commission communale présidée par le vice-président de l'APC, tout en décidant de conserver l'assiette foncière des trois salles, en grande partie endommagées, à savoir les salles "Mondial", "Plaza" et "l'Andalousia", afin de les exploiter pour réaliser des structures de service public.

D'autre part, les membres de l'Assem-

blée populaire communale ont approuvé une série de délibérations, notamment celles liées à la réception par la commune d'une subvention financière du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine et des services de l'Etat, pour un total de 20.819.000 DA à utiliser dans des activités de Solidarité pendant le mois sacré de Ramadan.

Les mêmes membres ont approuvé un ensemble de contrats, comprenant des projets de renouvellement du réseau d'eau potable, des projets d'aménagement urbain et des délibérations portant sur la valorisation du patrimoine communal.

ECOLE SUPÉRIEURE ALGÉRIENNE DES AFFAIRES Tenue du 2^e colloque doctoral jeudi prochain à Alger

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) a annoncé, dimanche, la tenue de la 2^{ème} édition de son colloque doctoral "ESAA Horizon éco-gestion", jeudi prochain à Alger, avec au programme une conférence sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la recherche scientifique, et une seconde sur la sous-utilisation du doctorat dans le domaine du travail.

Les deux conférences plénières, organisées au niveau de l'auditorium de l'école, seront animées par des références dans leurs domaines respectifs, selon un communiqué de l'ESAA. La première conférence intitulée : "L'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur la gestion, l'éthique et la recherche", a pour objectif de "partager les connaissances acquises autour des nouvelles technologies de l'IA et leurs impacts sur le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, sans négliger l'éthique qui reste essentielle pour le respect des règles dans une dynamique plus épistémologique que morale", ajoute la même source. La seconde conférence ayant pour sujet : "La valorisation des compétences issues du parcours doctoral",



abordera "la sous-utilisation du doctorat dans le monde du travail, conséquence des préjugés qu'ont les deux mondes académique et du travail l'un sur l'autre", ajoute le communiqué, soulignant que la réalisation d'une thèse

de doctorat est, en soi, une activité qui vise l'acquisition de compétences et de savoir-faire propres à la recherche.

Le colloque doctoral "ESAA Horizon éco-gestion" sera ponctué, également, par des workshops animés par

des spécialistes, visant à l'accompagnement et l'aide des doctorants, en discutant de l'état d'avancement des projets de leur recherche et en les orientant dans leur méthodologie de rédaction de thèse ou article scientifique.

ETATS UNIS

Le premier patient humain de Neuralink contrôle une souris d'ordinateur par la pensée, affirme Elon Musk



Elon Musk a annoncé que le premier patient qui a reçu un implant cérébral de Neuralink, une start-up qu'il a cofondée, était désormais capable de contrôler une souris d'ordinateur par la pensée.

"Les progrès sont bons, le patient semble s'être complètement rétabli, sans effets secondaires dont nous ayons connaissance. Et il est capable de contrôler la souris, de la déplacer sur l'écran juste par la pensée", a déclaré lundi soir le multimilliardaire lors d'une conversation dans un salon audio (Spaces) de X, anciennement Twitter. Le patron de Tesla et SpaceX et propriétaire de X avait annoncé fin janvier que Neuralink avait posé son premier implant cérébral sur un patient, dans le cadre de ses premiers essais cliniques. Plusieurs autres laboratoires et entreprises ont déjà réussi des opérations similaires, permettant à des patients de réaliser des tâches informatiques par la pensée, et même de retrouver le contrôle de certains de leurs membres. "Nous essayons d'obtenir le plus grand nombre possible de pressions sur les boutons par la pensée", a continué Elon Musk. "Donc nous travaillons actuellement sur la possibilité de cliquer sur la souris à gauche et à droite, de la déplacer vers le bas et vers le haut, ce qui est nécessaire si vous voulez cliquer sur quelque chose et le faire glisser vers un autre endroit". Située à Fremont (Californie), dans la baie de San Francisco, Neuralink avait obtenu en mai le feu vert de l'Agence américaine de régulation des médicaments et appareils médicaux, la FDA. Son implant, de la taille d'une pièce de monnaie, a déjà été placé dans le crâne d'un taureau, qui a réussi à jouer au jeu vidéo "Pong" sans manette ni clavier.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
CONSERVATION DES FORÊTS
CITÉ 1200 LOGEMENT IBN KHALDOUN BOUMERDES
N° D'IDENTIFICATION : 099535019199501

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2024
Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la conservation des Forêts de la Wilaya de Boumerdes, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des Travaux Sylvicoles sur 320 Ha répartis en 03 (Trois) lots séparés (PSD) 2023 pour le lot N°03 sur 140 Ha.

Nature des travaux	N° de lot	Volume (Ha)	Localisation administrative			Localisation forestière	
			Daira	Commune	Lieu-dit	Circoscription	District
Travaux sylvicoles	Lot N° 03	60	Khemis El Khechna	Khemis El Khechna	Ain Ksob	Boudouaou	Khemis El Khechna
		30			Forêt Ouled Salem		
		30	Larbaatche	Bouachiouane	Boudouaou	Boudouaou	
		20	Kharrouba	Bouachiouane			
Total		140					

- Les entreprises disposant du registre de commerce portant le code 101-103 Travaux forestier et exploitation forestière et ayant réalisé au moins un projet similaire justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage publics.

- La reproduction (photocopie) du cahier des charges est à la charge du soumissionnaire

- Les offres doivent être accompagnées des pièces citées à l'article 13 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

A MONSIEUR LE CONSERVATEUR DES FORÊTS DE LA WILAYA DE BOUMERDES CITE 1200 LOGEMENTS IBN KHALDOUN
À NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2024
Travaux Sylvicoles sur 320 Ha

Lot N° 03 : (140 Ha) dans les communes de Khemis El Khechna, Larbaatche et Kharrouba

- La durée de préparation des offres est de Vingt et un (21) jours commence à courir à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP jusqu'à la date de dépôt des offres.
- Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres au niveau de secrétariat de la conservation des forêts de la wilaya de Boumerdes sis à cité 1200 logements Ibn Khaldoun Boumerdes, avant 12 h00 mn.
- L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à 12 h00 au niveau du siège de la conservation des forêts.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à cette séance, au niveau de siège de la conservation des forêts de Boumerdes.
- La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
N.I.F : 099744019084014

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°/2024

- direction de la santé et de la population de la wilaya de Ain Defla. lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'Acquisition de 20 ambulances au profit des EPH et de ESPS de la wilaya de AIN DEFLA en deux lot :
- Lot 01 : L'Acquisition de 07 ambulances médicalisée au profit des EPH
- Lot 02 : L'Acquisition de 13 ambulances sanitaire au profit des EPH et ESPS

Les Entreprises ayant :

- tous les soumissionnaires (Fabricants, Concessions, Activités des concessionnaires, Activités des Distributeurs, Activités des revendeurs, et Réseaux de Distributions) qualifiés disposants des capacités techniques et financières juridiques et réglementaires conformes à la réglementation Algérienne
- Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des 03 dernières années : égal ou supérieur à ----- 20.000.000.00 DA.
- Les soumissionnaires doivent présenter au moins une attestation de bonne exécution selon la nature des équipements objet de cahiers des charges (équipements similaires, acquisition des ambulances) délivré et signé par les maîtres de l'ouvrage publics durant les dix dernières années d'une valeur cumulée égale ou plus de : 40.000.000.00 DA.

• NB : le service contractant peut rassembler des montants des attestations déposées pour 03 attestations au maximum.

- Registre de commerce (nouvelle immatriculation) en rapport avec la nature des équipements demandés.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent présenter leur dossier dans une seule offre qui contiendra TROIS enveloppes : dossier de candidature, offre technique et offre financière comportant les pièces désigner dans le cahier des charges -selon l'article N°07.

- Les offres doivent comporter un « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2024
« Acquisition de 20 ambulances au profit des EPH et de ESPS de la wilaya de AIN DEFLA en deux lot :
• Lot 01 : L'Acquisition de 07 ambulances médicalisée au profit des EPH
• Lot 02 : L'Acquisition de 13 ambulances sanitaire au profit des EPH et ESPS
A Madame la Directrice de la santé et de la population de la wilaya de Ain Defla Boulevard Yfarms, Ain-Defla

- La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
- Le jour de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Douze (12h00) heures.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis publics qui aura lieu à 12h00mn au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Ain Defla le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

GYMNASTIQUE - COUPE DU MONDE 2024 - ETAPE DE COTTBUS

L'Algérienne Kaylia Nemour (4^e) de la poutre et 6^e au sol

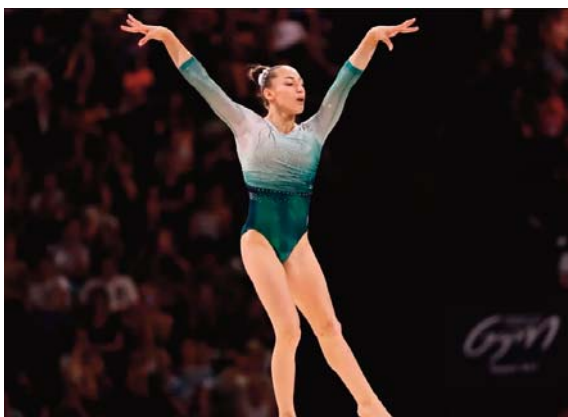
L'Algérienne Kaylia Nemour a clôturé sa participation à l'étape de Cottbus en Allemagne, comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique, avec une 4^e place au concours de la poutre et une 6^e position au sol, lors des finales disputées dimanche.

Au concours de la poutre d'équilibre, Nemour a réalisé 14.000 points, se positionnant au pied du podium, derrière les vainqueurs: la Chinoise Zhou Yaqin (14.900 pts) et les deux Japonaises Urara Ashikawa (14.200 pts) et Haruka Nakamura.

Au sol, l'Algérienne s'est contentée de la 6^e position avec un total à 12,866 pts.

Le concours a été remporté par la Chinoise Zhou Yaqin (13.733 pts), devant sa compatriote Xinyi Chen (13,666 pts) et l'Autrichienne Chez-lize Moerr (13,100 pts).

Dans la journée du samedi, Kaylia Nemour, élue en décembre dernier, meilleure athlète algérienne de l'année 2023, avait remporté haut la main, le titre mondial du concours des barres asymétriques. L'Algérienne de 17 ans avait



dominé le concours avec un total de 15,433 points, avec un degré de difficulté de 7, devançant ainsi la Biélorusse Alena Tsitavets (2e/14,100 pts), et la Belge Maellyse Brassart, avec un total de 13,700 points. Le concours des barres asymétriques est le concours de prédilec-

tion de Nemour qui prépare les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains, et l'autre manche de Coupe du Monde Doha, entre autres. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre

agres (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éligibles.

PARA-POWERLIFTING (COUPE DU MONDE)

six Algériens à Fazza pour une qualification paralympique-2024

Six athlètes algériens de para-powerlifting (handisport) participeront du 29 février au 5 mars à la 13^e Coupe du Monde de Fazza à Dubaï (Emirats arabes unis), une des trois dernières compétitions au calendrier des athlètes, avec l'unique objectif d'"engranger des points supplémentaires", pour une qualification aux Jeux paralympiques de Paris-2024, à-t-on appris, lundi auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

La délégation s'est envolée dimanche à destination de Dubaï, où elle effectuera un stage de quelques jours, avant l'entame du tournoi, prévu jeudi prochain.

"On a reconduit les athlètes qui sont en cours de qualification pour les paralympiques de Paris-2024. Ils sont six dont deux sont déjà qualifiés, à savoir Hocine Bettir et Mohamed Hadj-Ali, en attendant que les autres leurs emboitent le pas à l'occasion du rendez-vous de Fazza où bien lors des deux prochains tournois (Thaïlande en mai) et Tbilissi en juin", a déclaré à l'APS, l'entraîneur national Mohamed Salaheddine Benatta.

Pour ce faire, la sélection nationale a effectué un regroupement de huit jours pour la mise en forme, avec un travail bi-quotidien (deux séances/jours d'entraînement), mais le gros du travail a

été consacré particulièrement à l'aspect technique et la concentration sur les erreurs à ne pas faire le jour de la compétition et qui retiennent souvent le regard des arbitres. "Physiquement, les athlètes n'ont pas arrêté leur travail et on en a un enchaînement de compétition nationale et internationale qui leur a permis de s'aguerrir plus.

Puisque ce stage de Sid Frej est pré-compétition, on se devait de s'appliquer sur l'aspect qui fait toujours défaut à nos athlètes, le geste technique de l'athlète dans ses essais est très important donc on essaye à chaque fois d'apporter les corrections qui s'imposent, lors de nos stages", a expliqué l'entraîneur national.

L'étape de la Coupe du Monde de para-powerlifting de Fazza, aura son importance pour les athlètes, surtout ceux qui courent toujours derrière une qualification aux JP-2024, qui ne peut être acquise que par le ramassage d'un maximum de points pour arriver à un total permettant à l'athlète d'assurer une place à Paris.

"En plus de Bettir et Hadj Ali, déjà qualifiés aux JP-2024, Guerioua l'est à 90%, et doit s'affirmer lors des tournois restant.

Les autres peuvent aussi se qualifier à condition de s'appliquer davantage et saisir leurs chances jusqu'à la dernière compétition", a souligné

Benatta, ajoutant que pour les qualifiés déjà, doivent poursuivre leur progression et confirmer, à chaque fois, leur potentiel, tout en essayant d'éviter les blessures.

Loin d'être démotivés, les athlètes Samira Guerioua, Hadj-Ahmed Beyor, Mohamed Merar Nacera et Ahmed Khodja restent déterminés à saisir l'opportunité des joutes de Fazza pour ajouter des points supplémentaires à leur classement paralympique de qualification à Paris.

"On a confiance en leur potentiel et on sait qu'il vont se battre jusqu'à la dernière minute pour pouvoir réaliser ce rêve de prendre part aux JP-2024, un objectif pour lequel ils poursuivent leur travail sereinement", a conclu l'entraîneur national.

Programme des athlètes algériens à la Coupe du monde de Fazza:

Jeudi 28 février 2024:

45 kg (dames) Samira Guerioua

Vendredi 1 mars 2024:

49 kg (hommes) Hadj-Ahmed Beyor

Samedi 2 mars 2024:

59 kg (hommes) Ahmed Khodja

Lundi 4 mars 2024:

88 kg (hommes) Mohamed Hadj Ali

Mardi 5 mars 2024:

65 kg (hommes) Hocine Bettir.

79 kg (dames) Mohamed Nacera Merar.

ATHLÉTISME - 10 KM FACSA CASTELLON

Nouveau record national pour l'Algérien Mohamed Benyettou

Le coureur algérien Mohamed Benyettou a établi un nouveau record national du 10 kilomètres sur route, avec un chrono de 28:01., réalisé dimanche matin en Espagne, à l'occasion du FACSA Castellon. L'Algérien avait terminé en 13^e position de cette course, remportée par l'Ethiopien Tadesse Worku en 27:02., devant le Kenyan Bravin Kiprop (27:16.), au moment où un autre Kenyan, Dennis Kibet Kitiyo avait complété le podium, en 27:33.

Un deuxième record national qui tombe en l'espace de seulement quelques jours, après celui de 5 kilomètres sur route, battu dernièrement par le jeune Saïd Amri.

C'était à l'occasion de la course "Monaco Run", disputée le 11 février courant, et pendant laquelle Amri avait réalisé un chrono de treize minutes et quarante secondes, terminant en huitième position, sur un total de 500 participants.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CROSS-COUNTRY

L'Algérie 5^e par équipes chez les messieurs

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de Cross-country s'est contentée de la cinquième place au classement "par équipes" des Championnats d'Afrique (toutes catégories), disputée dimanche matin, dans la station balnéaire tunisienne, Hammamet.

Le classement de la sélection nationale a été obtenu essentiellement grâce à la performance individuelle de Youcef Benkerdagh, ayant réussi à faire face à la rude concurrence imposée par les Kenyans, les Ethiopiens et les Ougandais, pour se classer 16^e.

Pour ce qui est des autres internationaux algériens engagés chez les messieurs, ils se sont contentés de classements situés plus bas dans la hiérarchie, à commencer par Nabil Hannachi, qui a terminé 22^e, devançant quatre de ses compatriotes, ayant franchi la ligne d'arrivée juste après lui, à seulement quelques secondes d'intervalle.

Il s'agit de Hicham Bouchicha (23^e), Youcef Adouche (24^e), Ali Grine (25^e) et Ramdane Ouarqui (27^e). Le podium du "par équipes" chez les seniors (messieurs) était composé du Kenya (vainqueur), devant l'Ethiopie (2^e) et l'Ouganda (3^e), soit les trois grands spécialistes de l'épreuve.

Chez les seniors (dames), la meilleure algérienne a été Malika Benderbal, entrée en 15^e position. Cette 6^e édition des Championnats d'Afrique de Cross-country avait débuté dimanche matin, par une course féminine de 6 km et dédiée aux moins de 20 ans.

Elle a été suivie par celle des U20 garçons, sur une distance de 8 km, avant de laisser place aux seniors, ayant également débuté par la course des dames, et sur une distance de 10 km, et de s'achever finalement par la course des messieurs, disputée également sur 10 km.

Outre la Tunisie (Pays hôte) et l'Algérie, dix autres nations ont participé à ce rendez-vous continental, dont le Congo, le Cap Vert, l'Ouganda, le Libéria, les Seychelles, l'Ethiopie, l'Angola, le Kenya et la Libye. La précédente édition (ndlr, la 5^e) s'était déroulée le 18 mars 2018, dans la wilaya de Chlef (Algérie), alors que les éditions suivantes avaient été annulées en raison de la pandémie du coronavirus.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS DU MONDE 2024 EN SALLE

Trois Algériens en lice (Fédération)

Trois athlètes algériens (seniors/messieurs) seront engagés dans les prochains Championnats du monde en salle, prévus du 1^{er} au 3 mars 2024 en Ecosse, a annoncé dimanche la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Il s'agit du Demi-fondiste Mohamed Ali Gouaned, du Hurdler Amine Bouanani et du Sauter Yasser Mohamed Tahar Triki, qui sont les seuls athlètes algériens à avoir réussi à se qualifier pour cet événement.

"Gouaned sera engagé sur 800 mètres et Triki au triple-saut, alors que Bouanani représentera les couleurs nationales sur le 60 mètres/haies" a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Gouaned, Triki et Bouanani comptent parmi les athlètes algériens les plus en forme du moment, comme en témoignent leurs résultats dans les différents meetings auxquels ils ont participé dernièrement. Un bon rendement qui les encourage à viser haut lors de ces Mondiaux en salle.

JEUX AFRICAINS ACCRA 2023 - ALGÉRIE

"Nous avons opté pour une participation qualitative" (chef de délégation)

Le chef de la délégation algérienne pour les 13es jeux africains d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), Karim Saïdi, a indiqué lundi à Alger que "les fédérations sportives nationales concernées ont opté pour une participation qualitative".

"L'Algérie prendra part au rendez-vous africain d'Accra avec une délégation composée de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines et 77 entraîneurs, chefs d'équipe et médecins.

Le Comité olympique et sportif algérien, en coordination avec les fédérations nationales concernées, a opté pour une participation qualitative, notamment pour quatre disciplines des huit disciplines qualificatives aux jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon)", a indiqué Karim Saïdi, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari et le directeur des sports au COA, Yacine Arab. Les 14 disciplines non qualificatives aux JO-2024 sont : Athlétisme (24), Cyclisme (16), Natation (18), Basket 3x3 (12), Beach-volley (2), Boxe (20), Jeux d'échecs (2), Handball (16), Judo (15), Karaté-do (19), Taekwondo (8), Volley-ball (16), Haltérophilie (11), Lutttes associées (11). Les quatre disciplines qualificatives aux JO sont : Tennis de table (10), Tennis (6), Triathlon (4) et Badminton (2).

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a programmé 12 vols réguliers pour les sportifs algériens dont le premier aura lieu à partir du 1er mars, avec le départ du premier contingent composé des staffs administratifs, médical et responsables de athlètes de deux disciplines, à savoir le Badminton et tennis de table. Le retour du dernier contingent de la délégation algérienne est prévu pour le 24 mars.

De son côté, le directeur des Sports au COA, Yacine Arab, a précisé que "les athlètes algériens rallieront la capitale ghanéenne 48 heures avant le début de leur compétition respective et quitteront le village africain 24 heures après la fin des épreuves", soulignant que "l'Algérie



compte actuellement 19 qualifiés aux JO de Paris et souhaiterait avoir d'autres qualifiés aux JO lors du rendez-vous d'Accra".

"Nous avons certainement des chances de médailles dans certaines disciplines au vu des pronostics présentés par les fédérations nationales", a noté Yacine Arab, soulignant que "l'instance olympique accompagnera les athlètes sur le plan logistique (transport, hébergement et frais de mission), et également médical avec la mise en place d'un dispositif sanitaire rigoureux".

Répondant à une question sur le déroulement des compétitions coïncidant avec le mois de ramadhan, le directeur des Sports a indiqué que "les athlètes avaient l'habitude de participer aux compétitions tout en étant au mois du ramadhan, cela ne dérangera nullement le rendement de nos représentants bien au

contraire. Nous avons discuté avec les organisateurs concernant ce volet et ils nous ont rassuré." Appelé à donner son pronostic sur le nombre de médailles ciblées par les Fédérations sportives lors des Jeux africains d'Accra, le secrétaire général au COA, Kheireddine Barbari, s'est montré "prudent".

"Ce volet est du ressort des Fédérations sportives qui ont pris leurs engagements avec le ministère de la Jeunesse et des sports.

Le COA accompagnera le mouvement sportif pour une meilleure représentation lors des JA-2023. La priorité a été donnée aux disciplines qualificatives aux

JO. Ce qui est sur, c'est que les athlètes représenteront les couleurs nationales et donneront, sans doute, le meilleur d'eux-mêmes", a-t-il dit.

Vint neuf (29) disciplines sportives, dont huit qualificatives aux Jeux olympiques Paris 2024, ont été retenues pour la 13e édition des Jeux africains Accra 2023.

Les huit disciplines olympiques qui seront qualificatives aux JO-2024 sont : athlétisme, badminton, cyclisme, natation, tennis de table, tennis, triathlon et lutttes associées. Les autres sports retenus sont : le beach-volley, le basket 3x3, la boxe, les jeux d'échecs, le cricket, le football, le handball, le hockey, le judo, le karaté-do, le rugby, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie et le bras de fer. Les organisateurs ont également choisi six disciplines en exhibition : le E-sports, les arts martiaux mixtes (MMA), le pickleball, le sambo, le scrabble et le speedball.

Prévue initialement en août 2023, les organisateurs de la 13e édition des Jeux africains avaient décidé en mars dernier de reporter la compétition à mars 2024, après consultation des différentes parties prenantes dans le rendez-vous, à savoir, le Comité d'organisation local, l'Union africaine (UA), l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Conférences sportives d'Afrique (UCSA). Pas moins de 5000 athlètes de 55 pays sont attendus pour cette compétition multisports d'une durée de deux semaines.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 09/2024
(N.I.F) 09994401906117

La direction des Equipements Publics de la wilaya d'Ain Defla lance un concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'un Collège Type 6 N°01 au niveau du site des 1000+700+300 AADL, à la cité kouadri-echellal, commune de AIN DEFLA, wilaya de ain defla (Cites d'habitat intégrées 2024)

S'adressent aux architectes agréés seuls ou en groupement ainsi qu'aux bureaux d'études publics, Groupement solidaire d'architectes et ingénieurs en génie civil agréés dans le cadre d'un contrat de gestion de projet avec désignation de chef de fil architecte, bureau d'études spécialisés ou pluridisciplinaires agréés.

Et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics (bureau de retrait des cahiers des charges N°16, au zème étage) - Rue Kelouaz Moussa, Ain-Defla à titre gratuit.

- Avant les capacités suivantes : Pour les architectes agréés, Justifier :

- De l'agrément de l'année en cours ;

- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

- Pour les bureaux d'études publics : Justifier :

- Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;

- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (609009).

Capacités financières : Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à 2.000.000,00 DA il s'agit du chiffre d'affaires moyen des (03) trois dernières années (2020-2021 et 2022), justifier par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des trois dernières années afférentes, visés par les services des impôts.

Références professionnelles : Avoir exécuté au minimum la mission étude et suivi, ou étude seule d'un (01) projets de minimum catégorie (C) ou plus, ou (02) projets de catégorie(B), justifier par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

PRÉMIÈRE PHASE : - Le dossier de candidature, les pièces requises sont celles exigées dans l'article: 12 page: 18 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges. Le dossier de candidature sont insérées dans des enveloppes séparées et anonymes, portant la mention portant la mention : DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE AIN DEFLA

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 09/2024 portant sur la maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'un Collège Type 6 N° 01 au niveau du site des 1000+700+300 AADL, à la cité kouadri-echellal, commune de AIN DEFLA, wilaya de AIN DEFLA (Cites d'habitat intégrées 2024). Le dossier de candidature

à ne pas ouvrir : - Adresse à Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Ain Defla (Rue kelouaz moussa, Ain-Defla)

DEUXIÈME PHASE : 2-offre technique : est l'ensemble des pièces, document tel qu'exigés à l'article: 12 page: 19 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

2-1-Pli de prestations content : - pièces graphiques sous format A1- pièces écrites - Enveloppe de l'anonymat

La visite de site est obligatoire.

2-offre financière : L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint, remplie, signée et datée.

- Annexe N° 02 (offre financière -partie fixe). - Annexe N° 03 (offre financière-partie Variable).

- Annexe N° 04 (offre financière -récapitulatif)

A- DÉPÔT ET OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- La durée de préparation du dossier de candidature est fixée à DIX (10) jours calendaires à compter de la date de la première parution du concours national restreint Dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

- La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de leur préparation soit le avant Douze (12h00) heures au niveau de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla la salle N° 08 en 3ème étage rue kalouaz moussa-Ain Defla. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'heure d'ouverture des dossiers de candidature est fixée à Douze (12h00) heures et aura lieu au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla la salle N° 08 en 3ème étage rue kalouaz moussa-Ain Defla. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.

B- DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES TECHNIQUES, PRESTATION, ET FINANCIÈRE

- La durée de préparation des offres technique, plis des prestations et offres financières est fixé à Vingt et un (21) jours à compter de la date de signature de l'invitation, invitant les candidats présélectionnés à remettre les plis des offres techniques, plis des prestations et offres financières.

Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

La date et l'heure limite du dépôt des offres technique, des prestations et financière sont fixées dans les invitations des candidats présélectionnés à la première phase

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique, des prestations et de l'offres financières au dernier jour de la durée de préparation des offres à DOUZE heures (12 h00 mn). Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et la même heure.

- L'ouverture des plis des offres techniques est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sera publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires (1ère phase). L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique (2ème phase).

- Les plis des offres financières du concours ne sont ouverts qu'à l'issue du résultat de l'évaluation des prestations par le jury.

- Les soumissionnaires restant engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparations des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, prestations, et financières.

TRIATHLON - JEUX AFRICAINS-2024

"La coupe d'Afrique était une étape préparatoire pour nos athlètes" (entraîneur national)

La participation algérienne à la Coupe d'Afrique-2024 de triathlon disputée à Charm-Cheikh (Egypte), était "une excellente étape préparatoire" pour les quatre athlètes algériens avant leur participation aux prochains Jeux Africains, prévus du 8 au 23 mars à Accra (Ghana), selon l'entraîneur national, Salah Lergam.

"Nous avons insisté pour prendre part à cette Coupe d'Afrique afin de s'acclimater avec l'ambiance des compétitions africaines, et permettre à nos sportifs de disputer une compétition internationale supplémentaire, pour bien préparer les couleurs nationales aux JA-2024 au Ghana. Nous voulions également avoir une idée sur leurs aptitudes dans une compétition à caractère officiel", a indiqué le coach national à l'APS. Et d'ajouter: "le point faible qu'on a décelé à Charm-Cheikh, est le fait que la compétition s'est déroulée dans un nouveau vélodrome, ce qui n'a pas facilité la tâche à bon nombre d'athlètes en raison de la qualité de la piste".

L'Algérie était représentée aux joutes de Charm-Cheikh par le sociétaire de Bahia Nautique d'Oran, Oussama Hellal Berrouane (champion d'Algérie et 13e sur le plan africain), son coéquipier au club, Maamar Fethi Ghouti, le jeune espoir Mohamed Sami Agab (19 ans) du club de Mont-Riant (Alger) et Amina Maldji (7e africaine) et sociétaire également de Mont-Riant (Alger).

Concernant les résultats enregistrés en terre égyptienne, l'Algérien Berrouane s'est classé 30e au classement de l'élite (messieurs) avec un temps de 1h 2' 20" sur un total de 46 concurrents ayant franchi la ligne d'arrivée de l'épreuve d'athlétisme.

Ses compatriotes, Maamar Fethi Ghouti a pris la 36e place (1 h 6:15), Mohamed Sami Agab, la 37e place (1h 6:15), alors qu'Amina Maldji (élite-dames) s'est classée 13e sur un total de 19 réalisant un temps de (1h 13:30). Le coach national, Lergam a souligné que "le duo Berrouane-Maldji a présenté un bon rendement, même si les temps enregistrés ne constituent pas un paramètre réel, en raison de la qualité de la piste du nouveau vélodrome.

Même Ghouti a fait ce qu'il avait à faire, alors que le jeune Agab a eu du mal à gérer sa course pour sa 1ère participation avec la catégorie "Elite", mais il a réussi tout de même à obtenir un chrono respectable", qualifiant le niveau d'excellent, dans son ensemble, grâce à la participation de nombreux concurrents de l'Europe et d'Amérique du Sud, qui visent à décrocher des points en prévision des Jeux-Olympiques-2024 de Paris.

Les participants de l'étape de la CAN-2024 du triathlon de Charm-Cheikh, ont pris part à l'épreuve semi-olympique qui comprend: la natation dans les eaux libres (750 m), le cyclisme (20 km) et la course à pied (5 km).

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.A/ 5^E J)

L'USMA s'incline face à Al-Hilal Benghazi (2-1)

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est inclinée face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi 1-2 (mi-temps : 0-1), en match disputé dimanche à huis clos au stade des Martyrs de Benina (Libye), comptant pour la 5^e journée (Gr.A) de la phase de poules.

Les Libyens ont ouvert la marque dès la 14^e minute de jeu par Amer Al-Tawargi. En seconde période, les locaux sont parvenus à faire le break grâce à Al-Moatassim Bi Allah Al-Taeb (50^e).

Oussama Chita a réduit le score à la 63^e minute.

Il s'agit de la première défaite dans cette épreuve pour l'USMA, tenant du trophée et déjà qualifiée aux quarts de finale avant cette journée, et la quatrième de rang, toutes compétitions confondues.

De son côté, Al-Hilal Benghazi, dirigé sur le banc par le technicien serbe Zoran Manojlovic, passé par le CR Belouizdad en 2021, relance ses chances de qualification en se hissant à la troisième position avec 6 unités.

Dans l'autre match du groupe A, les Sud-Africains de Supersport United ont été tenus en échec, un peu plus tôt dans la journée, à domicile par les Egyptiens de Future FC (1-1).

Les visiteurs ont ouvert le score grâce à Ali Zaâzaâ (31^e) avant que les locaux n'égalisent par Tendamadzimu Matodzi (69^e).

Un nul au goût d'une défaite, puisque les Sud-Africains sont d'ores et déjà éliminés. A l'issue de cette 5^e journée, l'USMA reste leader avec 10 points devant Future FC (8 pts) et Al-Hilal Benghazi (6 pts), alors que Supersport ferme la marche avec 4 points.

Lors de la 6^e et dernière journée, prévue le dimanche 3 mars prochain, l'USMA et Future FC recevront respectivement Supersport United et Al-Hilal Benghazi. Les deux premiers du groupe se qualifient aux quarts de finale.

Le point après la 5^e journée

Le point du groupe A de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, après la 5^e journée disputée dimanche :

Supersport United (Afrique du Sud) - Future FC (Egypte) 1-1
Al-Hilal Benghazi (Libye) - USM Alger (Algérie) 2-1

Classement :	Pts	J
1). USM Alger	10	5 QUALIFIEE
2). Future FC	8	5
3). Al-Hilal Benghazi	6	5
4). Supersport United	4	5

Déjà joués :

Future FC - Supersport United 1-0
USM Alger - Al-Hilal Benghazi 2-0
Supersport - USM Alger 0-2
Al-Hilal Benghazi - Future FC 1-2
USM Alger - Future FC 1-0
Al-Hilal Benghazi - Supersport Utd 2-1
Future FC - USM Alger 0-0
Supersport Utd - Al-Hilal Benghazi 2-1

Reste à jouer :

6^e et dernière journée (3 mars) :

Future FC (Egypte) - Al-Hilal Benghazi (Libye)
USM Alger (Algérie) - Supersport United (Afrique du Sud)

NB : Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE (23^E J) STADE RENNAIS

Gouri buteur face au PSG

L'attaquant international algérien du Stade Rennais Amine Gouri, a marqué son quatrième but de la saison en championnat, lors du match nul décroché dimanche en déplacement face au Paris SG (1-1), dans le cadre de la 23^e journée de la Ligue 1 française.

Le joueur algérien a ouvert le score pour son équipe à la 33^e minute de jeu, au terme d'un excellent travail individuel. Dans le temps additionnel, les Parisiens sont parvenus à égaliser grâce à un penalty transformé par le Portugais Goncalo Ramos (90^e+7). Gouri a cédé sa place à la 81^e minute. Grâce à cette nouvelle réalisation, Gouri (24 ans) atteint la barre de 8 buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. A l'issue de ce résultat, le Stade Rennais monte à la 7^e place au tableau avec 35 points, alors que le PSG reste solide leader avec 54 unités, à onze longueurs d'avance sur son dauphin le Stade brestois. Le joueur formé à Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octo-



bre 2023, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Ham-laoui de Constantine. Une

blesseure l'a empêché de prendre part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024)

en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), marquée par une élimination des "Verts" dès le premier tour.

COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 (ARBITRAGE)

"La VAR utilisée à partir des quarts de finale" (Vice-président de la FAF)

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Amine Mesloug, a annoncé samedi soir, l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) cette saison "à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie".

"Nous avons décidé d'utiliser la VAR cette saison à partir des 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie, dans des stades qui répondent aux normes internationales, soit d'une capacité d'au moins 12.000 places, dotés d'une salle de presse, et surtout d'un emplacement destiné à l'installation des stations de la VAR", a indiqué Mesloug lors d'une émission sportive à la télévision nationale.

Le Bureau fédéral de la FAF, réuni mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a approuvé le cadre stratégique du programme For Word 2023-2026, qui comprend notamment l'acquisition des stations VAR.

"La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie va désigner les stades devant abriter les quarts de finale de l'épreuve, en prenant en compte bien évidemment l'installation de la VAR et la retransmission télévisuelle", a ajouté Mesloug, également chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP).

Et d'enchaîner : "le président de la

FAF (Walid Sadi, NDLR) est en train de finaliser ce dossier de la VAR. La FAF va acquérir quatre stations de la VAR mobiles qui vont couvrir l'ensemble des matchs du championnat à partir de la saison prochaine 2024-2025.

Notre objectif est d'élever le niveau de notre championnat, cela passera par la nécessité de jouer dans des stades de classe A.

Il y a un cahier des charges qui sera élaboré pour fixer les conditions des stades devant être dotés de cette technologie." La VAR avait déjà été utilisée la saison dernière en "Dame Coupe" à partir des demi-finales, disputées au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

LIGUE 2 (GROUPE CENTRE EST) - INCIDENTS DU MATCH MSPB-USMH

La LNFA décide d'ouvrir une enquête

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé dimanche l'ouverture d'une enquête suite aux incidents ayant émaillé le match MSP Batna-USM El Harrach, disputé la veille (samedi) pour le compte de la 17^e journée de la Ligue 2 algérienne de football (Groupe Centre Est).

"La LNFA a décidé d'ouvrir une enquête suite aux

incidents qui se sont produits samedi à Batna, à la fin de la rencontre MSPB-USMH, pour le compte de la 17^e journée de Ligue 2.

A travers cette enquête, la LNFA souhaite obtenir un complément d'information concernant ces incidents", a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Ce jour là, les Harrachis

avaient réussi le nul (0-0), ce qui leur a permis de poursuivre leur ascension au classement général du Groupe Centre Est de la Ligue 2, en se plaçant à la 10^e place, avec 18 points, ex-aequo avec l'Olympique Magrane et l'IRB Ouargla.

De son côté, le MSPB (Dauphin/35 pts) a laissé filer deux précieux points dans la course à l'accession,

et continue d'accuser un retard de quatre points sur le leader, l'Olympique Akbou, qui de surcroît compte un match en moins.

La Commission de discipline devrait se réunir juste après avoir réuni les compléments d'information souhaités, avant de prendre les décisions qui s'imposent envers les personnes responsables de ces incidents.

LIGUE 2 - GROUPE CENTRE EST (MISE À JOUR - 16^E JOURNÉE)

Le match Olympique Akbou - CA Batna, aura lieu le 5 mars (LNFA)

Le match en retard Olympique Akbou - CA Batna, se jouera le mardi 5 mars prochain (14h00) à l'OPOW du 1^{er} Novembre (Akbou), pour la mise à jour de la 16^e journée de la Ligue 2, Groupe Centre Est, a annoncé lundi la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Ce chaud duel entre le leader (39 pts) et le quatrième (30 pts) devait se jouer initialement le 16 février courant, en même temps que les autres matchs de la 16^e journée, mais à la demande de wilaya de Bejaïa, il a été décidé de le reporter à une date ultérieure.

L'OA et le CAB restent l'un comme l'autre sur un nul vierge (0-0), obtenus en déplacement, respectivement chez l'USM Annaba et le MO Constantine, pour le compte de la 17^e journée.

Par ailleurs, la LNFA a annoncé que le match de la 18^e journée, entre le WA Boufarik et la JS Guir a été avancé au vendredi 1^{er} mars (13h00), au stade Smail Makhoulouf de Larbaâ, alors que les autres matchs du Groupe Centre Ouest se joueront le lendemain, samedi.

Le stade Mohamed Reggaz de Boufarik, où est habituellement domicilié le WAB subi actuellement

quelques travaux de restauration, ce qui oblige le club à transférer provisoirement ses quartiers dans une autre enceinte.

Lors de la 15^e journée, le WAB avait jeté son dévolu sur le stade des Frères Brakni, à Blida, avant de se rabattre cette fois-ci sur celui de Larbaâ, relayant également de la Vallée de la Mitidja.

Le WAB (11e/18 pts) reste sur une courante défaite (1-0) chez le MCB Oued Sly, pour le compte de la 17^e journée, alors que la JS Guir (15e/12 pts) a été corrigée à domicile par l'ES Mostaganem (1-3).

INTER MIAMI : BUTEUR, MESSI ARRACHE UN NUL

Dominé une bonne partie du match, l'Inter Miami a arraché le nul dans les tous derniers instants sur la pelouse du Los Angeles Galaxy (1-1) lors de la 2e journée de Major League Soccer ce lundi. Les Floridiens peuvent remercier leur capitaine Lionel Messi (90+2e), auteur de son premier but de la saison pour égaliser, au terme d'une action magnifique avec Jordi Alba.

Après un double une-deux avec le latéral espagnol, l'Argentin s'est jeté devant les six mètres pour propulser le ballon au fond des filets. Quelques minutes plus tôt, Marky Delgado (88e) avait été expulsé pour une équipe californienne initialement lancée par la réalisation de Dejan Lovren (75e).



JUVENTUS RABOT TOUCHÉ À UN ORTEIL

Lors du match de Serie A remporté face à Frosinone (3-2) ce dimanche, la Juventus Turin a perdu Adrien Rabiot (28 ans, 22 matchs et 4 buts en Serie A cette saison) sur blessure. Le milieu de terrain, remplacé par Carlos Alcaraz à la 29e minute, souffre d'une luxation du gros orteil gauche à cause d'un contact avec son coéquipier Gleison Bremer. Le staff médical des Bianconeri doit encore déterminer la durée d'absence du Français.

REAL MADRID ANCELOTTI SALUE L'EXEMPLE MODRIC

Lancé à la 75e minute contre le FC Séville (1-0) dimanche en Liga, le milieu de terrain Luka Modric (38 ans, 21 matchs et 2 buts en Liga cette saison) a donné la victoire au Real Madrid d'une jolie frappe enroulée à l'entrée de la surface. Dans une saison compliquée pour le Croate sur le plan individuel, l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti a profité de l'occasion pour saluer son comportement. "Le but de Modric ? On l'a beaucoup célébré parce qu'il l'a mérité et qu'il a marqué un grand but. C'est compliqué de le laisser sur le banc, mais c'est un exemple pour tout l'effectif. Comment le gérer ? C'est très compliqué. Je comprends ce que peut penser Modric. Quand il ne joue pas, il est un peu triste... Tout le monde pense à sa fin de carrière mais lui non. On ne dirait pas un joueur de 38 ans. Comme des adieux ? Je crois que son destin se trouve entre ses mains. Il faut seulement attendre sa décision", a confié l'Italien en conférence de presse. En fin de contrat en juin prochain, Modric se dirige vers un départ libre du Real.



SASSUOLO GATTUSO A DIT NON

Dimanche, Sassuolo a annoncé le départ de l'entraîneur Alessio Dionisi après la défaite contre Empoli (2-3) en Serie A samedi. A la recherche d'un nouveau coach, l'actuel 17e du championnat italien a déjà essuyé le refus de Gennaro Gattuso, libre depuis son licenciement de l'Olympique de Marseille mardi dernier, selon les informations du journaliste de Sky Italia Gianluca Di Marzio.

Dans le même temps, les Neroverdi ont également approché Fabio Grosso. Sans club depuis la fin de son aventure avec l'Olympique Lyonnais en novembre, le technicien transalpin négocie avec les dirigeants de Sassuolo, mais les discussions sont difficiles en raison d'un désaccord sur la durée du contrat proposé. En attendant, Emiliano Bigica va assurer l'intérim.

BAYERN DAVIES, ACCORD VERBAL AVEC LE REAL !

Depuis plusieurs mois, le latéral gauche du Bayern Munich Alphonso Davies (23 ans, 18 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) se retrouve annoncé avec insistance dans le viseur du Real Madrid. Et d'après les informations du média The Athletic ce lundi, le club espagnol a trouvé un accord verbal avec l'international canadien ! En effet, les deux parties se sont entendues concernant l'arrivée du jeune talent chez les Merengue dès cet été via un transfert ou en juin 2025 au terme de son contrat chez le champion d'Allemagne en titre. Si cette décision de Davies se confirme, le Bayern, qui a tenté à plusieurs reprises de le prolonger ces derniers mois, devrait accepter de le vendre lors du prochain mercato pour éviter son départ libre. Un superbe coup à venir pour le Real ?



BARCELONE DECO CLAIR SUR ARAUJO ET DE JONG

En difficulté avec le fair-play financier de la Liga, le FC Barcelone pourrait être contraint de sacrifier un cadre. Mais d'après le directeur sportif Deco, le défenseur central Ronald Araujo (24 ans, 19 matchs et 1 but en Liga cette saison) et le milieu Frenkie de Jong (26 ans, 18 matchs et 2 buts en Liga cette saison) seront intouchables cet été. "Il ne se passera rien pour Araujo et De Jong, a écarté le dirigeant du Barça. Ils sont sous contrat, nous voulons garder les meilleurs et ce sont les meilleurs. Ce sont des joueurs pour le présent et l'avenir, des joueurs qui ont gagné le droit d'être au Barça et qui ont obtenu le respect des supporters et du club. Nous voulons continuer avec eux." Lié aux Blaugrana jusqu'en 2026, le Néerlandais a fait l'objet d'une réunion entre son agent et Deco samedi en vue d'une prolongation. La presse locale parle de discussions positives mais pas encore avancées.



ALGÉRIE - NAMIBIE

M. Boughali rencontre à Windhoek l'ancien président namibien et la vice-présidente de la République

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a rencontré, dimanche à Windhoek (Namibie), en marge des obsèques du président namibien, Hage Geingob, l'ancien président Sam Nujoma et la vice-présidente de la République de Namibie, M^{me} Netumbo Nandi-Ndaitwah, qui lui ont affirmé "la nécessité de poursuivre le renforcement des relations entre les deux pays", indique un communiqué de l'APN.

A cette occasion, M. Nujoma et M^{me} Nandi-Ndaitwah ont exprimé leur gratitude au président de la République pour avoir envoyé un représentant pour prendre part aux obsèques, présentant leur "vifs remerciements" pour le discours pro-

noncé par M. Boughali et "les sentiments de compassion qu'il véhicule, ayant pu atténuer un tant soit peu la douleur de la perte d'une telle personnalité nationale", selon la même source.

Ils ont également insisté sur "la néces-

sité de poursuivre le renforcement des relations entre les deux pays et des liens de coopération entre les deux peuples, qui représentent un seul peuple, comme décrit par la vice-présidente", conclut le communiqué.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE Amar Belani rappelle les efforts constants de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

L'Ambassadeur d'Algérie à Ankara, Amar Belani, a rappelé les efforts constants de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, appelant les états membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à dénoncer les attaques aveugles contre les civils palestiniens.

Dans une déclaration samedi à Istanbul à l'occasion des travaux de la session extraordinaire de la Conférence islamique des ministres de l'Information (OCI), qui s'est tenue sous le thème "Désinformation et hostilités de l'autorité d'occupation israélienne contre les journalistes et les médias dans le territoire palestinien occupé", M. Belani a rappelé les efforts constants de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, en particulier depuis son élection en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Tout en condamnant le ciblage délibéré et systématique des journalistes palestiniens par l'occupation israélienne, le diplomate qui a conduit la délégation algérienne, a exhorté les Etats membres (de l'OCI) à agir collectivement pour lutter contre la désinformation et pour dénoncer les attaques aveugles contre les civils palestiniens. Le communiqué final de la session extraordinaire de l'OCI a condamné l'agression militaire actuellement menée par (l'entité sioniste), la puissance occupante, contre le peuple palestinien, ainsi que l'oppression systématique, le massacre et le génocide des civils palestiniens dans la Bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, et en Cisjordanie occupée, y compris Al-Qods-Est, appelant, à ce titre, à un cessez-le-feu inconditionnel afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines.

Il a souligné que la seule voie vers la paix et la sécurité passe par la réalisation des droits du peuple palestinien à l'indépendance nationale et à la souveraineté de l'Etat de Palestine, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale et a mis l'accent sur la nécessité de coordonner les efforts des Etats membres pour contrecarrer les tentatives de l'entité sioniste d'occulter les destructions sur le terrain en intimidant les journalistes. Les ministres de l'Information des Etats membres de l'OCI ont également appelé à l'octroi d'un mandat à l'Unité d'Observation des Médias du Secrétariat général de l'OCI pour élaborer un plan d'action médiatique, en coopération avec les institutions médiatiques de l'OCI et les agences de presse nationales intéressées des Etats membres, en vue de mettre à nu et de contrer la désinformation et la désinformation sionistes. Ils ont souligné que la Communauté internationale a le droit de savoir ce qui se passe dans le territoire palestinien, en particulier dans la Bande de Gaza, et ont insisté sur la nécessité pour la Communauté internationale d'agir immédiatement pour tenir (l'entité sioniste), la puissance occupante, pour responsable de la violation du droit international en ciblant les journalistes, et de prendre des mesures immédiates en vue de protéger tous les journalistes affectés dans la région.

Dans leur communiqué final, les ministres de l'Information des Etats membres de l'OCI ont, en outre, appelé tous les médias et organes de presse internationaux à dénoncer les violations des droits de l'homme commises par l'occupation sioniste et les campagnes menées contre les journalistes.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Poste frontalier "Tindouf-Zouerate"..un grand pas vers la concrétisation de l'intégration africaine (analystes mauritaniens)

Des académiciens et analystes politiques mauritaniens ont affirmé que l'inauguration des deux postes frontaliers de Tindouf (Algérie) et de Zouerate (Mauritanie) constituait un grand pas vers la concrétisation de l'intégration africaine, soulignant que cette route renforcera davantage le rôle de l'Algérie dans la réalisation du développement durable dans la région et le renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays voisins à l'effet d'instaurer la stabilité au nord de l'Afrique.

Dans une déclaration à l'APS, l'écrivain et analyste politique mauritanien, Boune Oued Bahi, a mis en avant l'importance "stratégique majeure" de l'ouverture de ce poste entre les deux pays, qui traduit, a-t-il dit, "une vision sérieuse algéro-mauritanienne pour le renforcement des relations bilatérales et de la coopération économique et stratégique".

Le poste frontalier entre les deux pays est à même "d'ouvrir à l'Algérie une voie vitale vers les profondeurs de l'Afrique, tout en reliant la Mauritanie au marché algérien et aux marchés du monde à travers la méditerranée", a ajouté M. Boune Oued Bahi.

L'inauguration du poste frontalier par les présidents des deux pays revêt "une symbo-

lique politique", témoignant du partenariat stratégique enraciné entre les deux parties.

Il s'agit, en outre, d'un message clair que la coopération algéro-mauritanienne est une décision "souveraine et politique" témoignant de la bonne intention des dirigeants des deux pays d'aller de l'avant pour la réalisation de l'intégration africaine, a souligné l'écrivain mauritanien.

Au regard des mutations et des évolutions que connaît la région de l'Afrique du Nord et du Sahel plus précisément, M. Boune Oued Bahi a estimé que "ce passage à désormais une grande importance quant au renforcement des Etats voisins, à l'effet de relever les défis imposés par la conjoncture, y compris l'instabilité de la région avec la prolifération du crime organisé, des groupes terroristes et de la migration clandestine, en sus des mutations internationales actuelles, dont les contours ne sont pas clairs à ce jour".

"L'Algérie en tant qu'Etat pivot, peut aujourd'hui exploiter cette position stratégique et importante en vue d'aplanir les obstacles entravant le développement, à travers la facilitation de l'échange commercial, du mouvement des capitaux, et des déplacements des citoyens". De

son côté, l'analyste politique mauritanien spécialiste des affaires africaines, M. Soltane El Bane a rappelé les relations algéro-mauritaniennes profondes traduites par le grand intérêt porté par le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghaznoui, à l'Algérie depuis son accession au pouvoir.

"Le lancement par les deux présidents de nombre de projets, notamment l'inauguration des postes frontaliers et la réalisation de la route reliant Tindouf (Algérie) et Zouerate (Mauritanie) sur une distance de 750 km, est une affirmation, par la plus haute autorité de l'Etat, de l'importance de poursuivre le développement des relations bilatérales en vue de préserver la stabilité et de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux voisins via le lancement du projet de la zone franche", a souligné l'analyste.

L'analyste politique a, en outre, mis en avant l'importance du projet dans le développement des relations entre les deux parties, soulignant que "la Mauritanie, qui s'attèle à jeter les passerelles de coopération commerciale et à renforcer les opportunités d'investissement au plan régional, a besoin aujourd'hui des partenaires éco-

nomiques pour l'exportation de l'énorme richesse maritime qu'elle recèle, dont la capacité d'exportation annuelle est estimée à 1.8 millions de tonnes, alors que seulement 1.2 millions de tonnes a été exportée dernièrement". Il a expliqué que l'Algérie entendait, quant à elle, "bénéficier des marchés émergents en Mauritanie qui ouvrent une voie générale et stratégique au profit des entreprises algériennes pour accéder à la région de l'Afrique de l'Ouest, à la lumière de la valeur des échanges commerciaux qui n'a eu de cesse d'augmenter et qui sera, selon les prévisions, revue à la hausse avec l'ouverture du nouveau poste frontalier à même de lever de nombreux obstacles, pour ne citer que celui des transferts financiers".

Pour l'écrivain et avocat mauritanien, Mohamed Ould Amine, la démarche entreprise par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune est "une grande décision de solidarité, en ce sens que le financement par l'Algérie d'une transsaharienne assez onéreuse reliant les réseaux routiers algériens et mauritaniens, ainsi que la suppression des droits douaniers imposés aux produits d'origine mauritanienne contribueront à l'ouverture de marchés importants et prospères".

SALON INTERNATIONAL DU FER, DE L'ACIER ET DES PRODUITS MINIERS La 2^e édition du 5 au 7 mars prochain à Alger

La 2^e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal, Steel and Mining Algeria Expo 2024) se tiendra du 5 au 7 mars prochain au Palais d'exposition d'Alger, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Placé sous le patronage du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ce Salon sera organisé sous le thème : "Les clés de l'avenir métallurgique" et vise à être "une plateforme exceptionnelle pour les professionnels du secteur", selon un communiqué des organisateurs.

Cette édition accueillera 100 exposants

nationaux et internationaux, représentant les différents secteurs de l'industrie du fer, de l'acier et des produits miniers, notamment des producteurs et des transformateurs d'acier et de produits miniers, des équipementiers, des entreprises de transport et de logistique, des collecteurs de déchets ferreux et non ferreux, des cabinets d'audit et de contrôle de qualité, ainsi que des institutions financières et des investisseurs, précise la même source.

Ainsi, le Salon, qui sera une occasion pour découvrir les dernières tendances et établir des connexions durables dans le

secteur, accueillera des délégations officielles et des entreprises en provenance de pays tels que la Turquie, la Chine, l'Inde, la Russie, la Tunisie, l'Egypte, la France et la Mauritanie, selon le communiqué.

Les organisateurs prévoient une exposition de trois jours, avec une journée technique animée par des experts de renom du secteur qui vont partager leurs connaissances et expertise lors de conférences approfondies, notamment sur les tendances du marché, les défis actuels et futurs, ainsi que les opportunités émergentes.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 81 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient en légère baisse lundi, les investisseurs se focalisant sur les attentes de taux élevés pour plus longtemps qu'anticipé auparavant aux Etats-Unis, qui pourraient peser sur la demande, malgré les tensions géopolitiques au Moyen-Orient qui soutiennent toujours le brut.

Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait 0,48% à 81,23 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, baissait de 0,41% à 76,18 dollars. La baisse des prix du brut a débuté la semaine pas-

sée en raison de "la diminution des espoirs de voir la Fed (Réserve fédérale américaine) abaisser ses taux d'intérêt aussi rapidement que le marché l'avait espéré", commentent des analystes.

"Alors que l'inflation reste obstinément bien au-dessus de l'objectif de 2% de la Fed, les investisseurs prévoient en effet désormais "un scénario dans lequel les taux d'intérêt resteraient élevés plus longtemps", expliquent-ils.

Un environnement de taux élevés a tendance à peser sur l'activité économique et donc la demande de brut, étroitement

liée à la croissance. "Ces perspectives de demande baissière, tant en Chine qu'en Occident, ont plus que compensé les pressions du côté de l'offre" en raison des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, affirment des observateurs du marché énergétique.

La force du dollar a également pesé sur le brut.

Le pétrole étant échangé en dollars, l'appréciation du billet vert le rend plus cher pour les investisseurs étrangers utilisant d'autres devises, a-t-on ajouté.